



La revue des marchés publics



N° 4505 – Jeudi 08 octobre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO

Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO

Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA

Kadiatou ZONGO/NACOLMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 11

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 14
- *Marchés de travaux* P. 27
- *Marchés de prestations intellectuelles* P.

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 32
- *Marchés de travaux* P. 33
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 44

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

PUBLICATION RECTIFICATIVE DE LA DEMANDE DE PROPOSITION N°2026-085/MEF/SG/DMP DU 14/08/2026 POUR LE SUIVI-CONTRÔLE ET COORDINATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) TRESORERIES A GOURCY, A ORODARA, A POUYTENGA ET A SAPOUY SUITE AU RECOURS PREALABLE DU GROUPEMENT BETAT-IC, AVET et ACET-BTP IC PORTANT SUR LA MISSION 3.

Référence et date de la lettre d'invitation à soumissionner : Lettre N°2026-085/MEF/SG/DMP du 14/08/2026

Financement : Budget fonds d'équipement de la DGTCP, exercice 2026

Date de dépouillement : 24 août 2026

Date de délibération : 09 septembre 2026

Nombre de plis reçus : (04).

Méthode de sélection : sélection qualité-coût

Soumissionnaires	Scores techniques/100	Rang	Conclusion
Mission 1 : Réalisation du suivi-contrôle et coordination des travaux de construction d'une trésorerie à Gourcy			
Groupelement BETAT-IC, AVET et ACET-BTP IC	94,6	1 ^{er}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CADY SARL – CAFIB SARL	93	2 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CEIC-IC, TA_IC, CET-BTP et Service	92,9	3 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement GRETECH – SERI – SEREIN	92,6	4 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Mission 2 : Réalisation du suivi-contrôle et coordination des travaux de construction d'une trésorerie à Orodara			
Groupelement BETAT-IC, AVET et ACET-BTP IC	94,6	1 ^{er}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CEIC-IC, TA_IC, CET-BTP et Service	93	2 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement GRETECH – SERI – SEREIN	92,6	3 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CADY SARL – CAFIB SARL	92,4	4 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Mission 3 : Réalisation du suivi-contrôle et coordination des travaux de construction d'une trésorerie à Pouytenga;			
Groupelement BETAT-IC, AVET et ACET-BTP IC	94,6	1 ^{er}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CEIC-IC, TA_IC, CET-BTP et Service	93	2 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CADY SARL – CAFIB SARL	93	2 ^{ème} ex	Retenu pour l'ouverture financière
Mission 4 : Réalisation du suivi-contrôle et coordination des travaux de construction d'une trésorerie à Sapouy			
Groupelement BETAT-IC, AVET et ACET-BTP IC	94,6	1 ^{er}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CEIC-IC, TA_IC, CET-BTP et Service	93	2 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière
Groupelement CADY SARL – CAFIB SARL	92,4	3 ^{ème}	Retenu pour l'ouverture financière

AGENCE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE

Demande de prix n°2026-002/ANAC/DG/DAFC/CPM du 01/09/2026 pour la fourniture de pause-café et déjeuner au profit de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile. **FINANCEMENT** : Budget de l'ANAC, Exercice 2026.

PUBLICATION DE L'AVIS : Revue n°4481 du Vendredi 04 Septembre 2026. **DATE D'OUVERTURE**.

D'ANALYSE ET DE DELIBERATION : 14/09/2026-17/09/2026

Lot 01 : Fourniture de pauses café et déjeuner dans la région du centre au profit de l'ANAC

Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Borne anormalement basse (Mx0,85)	Marge de Tolérance de 5% de 0.85	Borne anormalement élevée M x1,15	Classement	Observations
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum					
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	3 041 500 TTC	10 103 863 TTC	3 041 500 TTC	10 103 863 TTC	10 596 661	10 066 828		2 ^{ème}	Conforme

VITASER	2 787500 HTVA	9 260 075 HTVA	2 787500 HTVA	9 260 075 HTVA			14 336 659	3 ^{ème}	Conforme		
ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 818 500 HTVA 3 100 350 TTC	9 363 057 HTVA 10 299 363 TTC	2 818 500 HTVA 3 100 350 TTC	9 363 057 HTVA 10 299 363 TTC				4 ^{ème}	Conforme		
IMRA PAONGO GROUPE	3 058 000 HTVA	10 158 676 HTVA	3 058 000 HTVA	10 158 676 HTVA				Non classé	Non Conforme Pièces administratives non fournies		
JUCLEM SERVICES	3 575 000 TTC	11 876 150 TTC	3 575 000 TTC	11 876 150 TTC				Non classé	Non Conforme Autorisation d'exercer la restauration expirée Certificat de salubrité expiré		
TINEPRO	3 036 000 TTC	10 085 592 TTC	3 036 000 TTC	10 085 592 TTC				1 ^{er}	Conforme		
SOURGOU SERVICES	2 850 000 HTVA	9 467 700 HTVA	2 850 000 HTVA	9 467 700 HTVA				5 ^{ème}	Conforme		
GOLDEN RESTAURANT	3 019 500 TTC	10 030 779 TTC	3 019 500 TTC	10 030 779 TTC				Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse		
ENTREPRISE IDA	3 011 800 TTC	10 005 200 TTC	3 011 800 TTC	10 005 200 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies Offre anormalement basse		
CROSSROADS CAFE	3 135 000 TTC	10 414 470 TTC	3 135 000 TTC	10 414 470 TTC				5ème ex	Conforme		
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	3 037 100 TTC	10 089 246 TTC	3 037 100 TTC	10 089 246 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies		
BATH- SERVICES	2 749 000 HTVA 3 023 900 TTC	9 132 178 HTVA 10 045 396 TTC	2 749 000 HTVA 3 023 900 TTC	9 132 178 HTVA 10 045 396 TTC				Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse		
ATTRIBUTAIRE	TINEPRO : pour un montant minimum de trois millions trente-six mille (3 036 000) francs CFA TTC et un maximum de dix millions quatre-vingt-cinq mille cinq cent quatre-vingt-douze (10 085 592) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande										
Lot 02 : Fourniture de pause-café renforcé dans les régions du centre ouest, du centre sud, des Hauts Bassins, et du plateau central au profit de l'ANAC											
Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Borne anormalement basse (Mx0,85)	Marge de Tolérance de 5% de 0.85	Borne anormalement élevée M x1,15	Classement	Observations		
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum							
HÔTEL NOUVELLE ALLIANCE	7 150 000 TTC	-	7 150 000 TTC	-	6 266 733	5 953 396	8 478 521	Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies Garantie non fournie Montant minimum uniquement proposé		
GOLDEN RESTAURANT	3 448 500 TTC	7 172 880 TTC	3 448 500 TTC	7 172 880 TTC				2 ^{ème}	Conforme		
ENTREPRISE IDA	2 838 000 TTC	5 903 040 TTC	2 838 000 TTC	5 903 040 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies		
CROSSROADS CAFE	3 294 500 TTC	6 852 560 TTC	3 294 500 TTC	6 852 560 TTC				1 ^{er}	Conforme		
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	2 742 300 TTC	5 797 792 TTC	2 742 300 TTC	5 797 792 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies		
ATTRIBUTAIRE	CROSSROAD CAFE : pour un montant minimum de trois millions deux cent quatre-vingt-quatorze mille cinq cent (3 294 500) francs CFA TTC et un maximum de six millions huit cent cinquante-deux mille cinq cent soixante (6 852 560) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande										
Lot 03 : Fourniture de pauses café et déjeuner pour la journée porte ouverte et les ateliers des différents Comités au profit de l'ANAC											
Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Borne anormalement basse (Mx0,85)	Marge de Tolérance de 5% de 0.85	Borne anormalement élevée M x1,15	Classement	Observations		
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum							
ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD)	2 729 925 TTC	5 763 175 TTC	2 729 925 TTC	5 763 175 TTC	6 065 452	5 762 179	8 206 199	1er	Conforme		
VITASER	2 477 250 HTVA	5 229 750 HTVA	2 477 250 HTVA	5 229 750 HTVA				Non classé	Non Conforme Offre anormalement basse		

ETABLISSEMENT LA GRACE DIVINE	2 536 650 HTVA 2 790 315 TTC	5 355 150 HTVA 5 890 665 TTC	2 536 650 HTVA 2 790 315 TTC	5 355 150 HTVA 5 890 665 TTC				5ème	Conforme
IMRA PAONGO GROUPE	2 702 700 HTVA	5 705 700 HTVA	2 702 700 HTVA	5 705 700 HTVA				Non classé	Non Conforme Pièces administratives non fournies
JUCLEM SERVICES	3 217 500 TTC	6 792 500 TTC	3 217 500 TTC	6 792 500 TTC				Non classé	Non Conforme Autorisation d'exercer la restauration expirée Certificat de salubrité expiré
TINEPRO	2 756 160 TTC	5 818 560 TTC	2 756 160 TTC	5 818 560 TTC				3ème	Conforme
SOURGOU SERVICES	2 632 500 HTVA	5 557 500 HTVA	2 632 500 HTVA	5 557 500 HTVA				7ème	Conforme
GOLDEN RESTAURANT	2 755 665 TTC	5 817 515 TTC	2 755 665 TTC	5 817 515 TTC				2ème	Conforme
ENTREPRISE IDA	2 719 530 TTC	5 741 230 TTC	2 719 530 TTC	5 741 230 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies Offre anormalement basse
CROSSROADS CAFE	2 843 775 TTC	6 003 525 TTC	2 843 775 TTC	6 003 525 TTC				6ème	Conforme
WOURE SERVICES (RESTAURANT)	2 742 300 TTC	5 789 300 TTC	2 742 300 TTC	5 789 300 TTC				Non classé	NON Conforme Pièces administratives non fournies
ATTRIBUTAIRE	ENTREPRISE SANGARE NAZI DOMINGO (ESANAD): pour un montant minimum de deux millions sept cent vingt-neuf mille neuf cent vingt-cinq (2 729 925) francs CFA TTC et un maximum de cinq millions sept cent soixante-trois mille cent soixante-quinze (5 763 175) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours pour chaque commande								

UNIVERSITE VIRTUELLE DU BURKINA FASO

Demande de prix N° 2026-10/MESRI/SG/UV-BF/P/PRCP du 18/09/2026 pour l'acquisition et déploiement de la version 2 du Chatbot institutionnel basé sur l'IA au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso - Budget : Université virtuelle du Burkina Faso, Exercice 2026.
Date de publication : Quotidien n°4494 du mercredi 23 septembre 2026 - Date de dépouillement : 02/10/2026 - Nombre de plis reçus : Zéro (00)

Soumissionnaires	Montant lu en francs CFA		Montant corrigé en francs CFA		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : Acquisition et déploiement de la version 2 du Chatbot institutionnel basé sur l'IA au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.						
E : 30 000 000						
Attributaire: Infructueux pour absence d'offres.						

CENTRE DE CONTROLE DES VEHICULES AUTOMOBILES

DEMANDE DE PRIX N°2026-0004/CCVA/DG/SAGSL du 19 Juin 2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DE GROUPE ELECTROGENES AU PROFIT DU CCVA ; Financement : Budget CCVA, Exercice 2026 ; Publication de l'avis : Quotidien N° 4453 du mardi 28 juillet 2026
Date d'ouverture des plis : 10/08/2026 ; Date de délibération : 10/08/2026
Nombre de lot : un (01) - Nombre de soumissionnaires : Neuf (09)
Lettre N°2026/CCVA/DG/SAGSL du 12 août 2026 portant complément des pièces administratives.

LOT UNIQUE : ACQUISITION DE GROUPE ELECTROGENES AU PROFIT DU CCVA				Seuil de tolérance TTC = 29 084 793 CFA Montant prévisionnel TTC = 37 134 600 F CFA	
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA	MONTANT CORRIGE EN FCFA	Rang	OBSERVATIONS	
MOCHAR BUSINESS	MT HTVA : 23 539 500	MT HTVA : 23 539 500	-	Non conforme Non référence à la clause 14 et 16 des IC au lieu de 15 et 16 des IC dans la lettre de soumission, aucune pièce administrative fournie et marque non proposée dans ses prescriptions techniques.	
PESYST	MT HTVA : 30 700 000 MT TTC : 36 226 000	MT HTVA : 30 700 000 MT TTC : 36 226 000	-	Non conforme Aucune pièce administrative fournie et marque non proposée dans ses prescriptions techniques	
EBF ENERGIE	MT HTVA : 24 095 000	MT HTVA : 24 095 000	-	Non conforme Aucune pièce administrative fournie	
UNISTAR MOBILIER ET DIVERS SARL	MT HTVA : 31 260 000 MT TTC : 36 886 800	MT HTVA : 31 260 000 MT TTC : 36 886 800	2ème	Conforme	
LA TERMITIERE DE TRAVAUX ET SERVICE BURKINA (2TSB) SARL	MT HTVA : 26 950 000 MT TTC : 31 801 000	MT HTVA : 26 950 000 MT TTC : 31 801 000	1er	Conforme	
GROUPEMEENT GVC/ AFRENG	MT HTVA : 25 145 000	MT HTVA : 25 145 000	-	Non conforme Non référence à la clause 10 et 12 des IC au lieu de 15 et 16 des IC dans la lettre de soumission, marque non proposée dans ses prescriptions techniques, GVC : non fourniture des pièces administratives suivantes : ASMP, RCCM, ASC, CNF, AFRENG : non fourniture des pièces administratives suivantes ASMP, ASC Erreur sur les PU : -item 1 : lettre = 70000 et chiffre = 4 270 000 -item 4 : lettre = 1000 et chiffre = 1 500 000 -item 5 : lettre = 1 500 000 et chiffre = 150 000 ;	

ECM ENERGIE	MT HTVA : 24 775 000	MT HTVA : 24 775 000	-	Non conforme Non fourniture de l'engagement à respecter le code d'éthique et de déontologie
WATAM SA	MT HTVA : 26 393 000 MT TTC : 31 143 740	MT HTVA : 26 393 000 MT TTC : 31 143 740	-	Non conforme ASC non fournie
ECOSUE SARL	MT HTVA : 23 255 400 MT TTC : 27 441 372	MT HTVA : 23 255 400 MT TTC : 27 441 372	-	Non conforme Engagement à respect le code d'éthique et de déontologie : Fourni non conforme pour absence de signature et référence à la clause 14 et 16 des IC au lieu de 15 et 16 des IC dans la lettre de soumission
Attributaire : LA TERMITIERE DE TRAVAUX ET SERVICE BURKINA (2TSB) SARL pour un montant HTVA de vingt-six millions neuf cent cinquante mille (26 950 000) francs CFA et un montant TTC de trente et un million huit cent un mille (31 801 000) francs CFA. Le délai d'exécution de trente (30) jours.				

AGENCE BURKINABÈ DE NORMALISATION, DE LA MÉTROLOGIE ET DE LA QUALITÉ						
Demande de prix N°2026-017/ABNORM/DG/PRCP du 15/09/2026 relatif à l'acquisition de conteneurs aménagés au profit de l'ABNORM. Financement : Budget ABNORM, Exercice 2026. Imputation budgétaire : Chap. 24 Art 241 Para 2419. Date de publication : Quotidien N°4496 du vendredi 25 septembre 2026 (P.70). Date du dépouillement : 1 ^{er} /10/2026. Nombre de plis vendus : dix (10). Nombre de plis reçus : huit (08). Lettre d'invitation de la CAM : N°2026-219/ABNORM/DG/PRCP du 28/09/2026 Offre anormalement basse ou élevée : 27 951 548 TTC < M < 37 816 801 TTC ; Marge de 5% de la borne inférieure : 26 553 971 TTC.						
N°	Soumissionnaires	Montant lu en F CFA		Montant corrigé en F CFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	FADENAN MULTI SERVICES	29 000 000	-	29 000 000	-	4 ^e Conforme
02	REFLEX CONSTRUCTION SERVICES	24 000 000	-	24 000 000	-	2 ^e Conforme
03	GENERAL TRADING CENTER INTER SARL	-	26 939 990	Non évalué		Non classé Non conforme : non proposition de 02 fenêtres métalliques de 120 X 120 cm au niveau de la découpe aux items 2 et 3
04	Groupe Alliance International SARL	-	33 630 000	Non évalué		Non classé Non conforme : isolations non proposées pour tous les 3 items
05	RAZAC EQUIPEMENTS SERVICES	27 301 680	-	27 301 680	-	3 ^e Conforme
06	F.I PRINT SARL	23 300 000	-	23 300 000	-	1 ^{er} Conforme : offre dans le seuil de tolérance de 5% de la borne de l'offre anormalement basse. La lettre N°2026-222/ABNORM/DG/PRCP du 02 octobre 2026 lui demandant de confirmer ses prix et l'informant de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 35% du montant du marché a été répondu favorablement par lettre sans numéro du 02 octobre 2026.
07	ESAF COMPAGNIE	-	21 651 000	Non évalué		Non classé Non conforme : spécifications techniques proposées non conformes à celles demandées pour tous les items
08	DSH GLOBAL	22 290 000	-	22 290 000	-	Non classé Conforme : offre anormalement Basse
Attributaire provisoire : F.I PRINT SARL : pour un montant de vingt-trois millions trois cent mille (23 300 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES							
Demande de propositions N°2025-023P/MARAH/SG/DMP du 03 avril 2025 portant études diagnostique du secteur de la valorisation agroalimentaire au Burkina Faso et de l'élaboration du programme de développement intégré du secteur agricole, pastoral et halieutique au Burkina Faso. Financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). Invitation à soumissionner : 18/08/2025. Date d'ouverture des propositions financières : 19/06/2026. Date de délibération : 29/06/2026. Nombre de plis : Cinq (05) plis. Nombre de lots : Unique.							
Consultants	Note technique /100	Note technique pondérée 80%	Proposition financières	Note financières /100	Note Financière pondérée/ 20%	Note globale (note technique x 0,80 + note financière x 0,20)	Classement
GROUPEMENT AGRODEV SERVICE ET LOGISTIQUE/2M AGROFIS/ADVANCE CONSULTING	96,5	77,20	242 000 000 HTVA 285 560 000 TTC	75,00	15,00	92,20	1 ^{er}
GROUPEMENT CEFOD SARLADA CONSULTING AFRICA/SERTAS	90	72,00	181 500 000	100,00	20,00	92,00	2 ^{ème}
GROUPEMENT GEDES SARL/CEAE SARL/GRAD CONSULTING GROUP	95,5	76,40	315 135 000	57,59	11,52	87,92	4 ^{ème}
GROUPEMENT CAERD SARL/ACID SA	95,5	76,40	256 390 000	70,79	14,16	90,56	3 ^{ème}
MEDIUMA	76,5	61,20	-	-	-	-	Rejeté (Score technique non atteint)
Attributaire	GROUPEMENT AGRODEV SERVICE ET LOGISTIQUE/2M AGROFIS/ADVANCE CONSULTING pour un montant de deux cent quarante-deux millions (242 000 000) francs CFA HTVA soit deux cent quatre-vingt-cinq millions deux cent soixante mille (285 560 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre (04) mois						

DEMANDE DE PRIX N°2026-08t/MAERAH/SG/DMP PORTANT TRAVAUX DE REALISATION ET DE REHABILITATION D'OUVRAGES HYDRAULIQUE ET PISCICOLE AU PROFIT DU PRAPS 2-BF ET DE LA DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES (DGRH). Service bénéficiaire : PRAPS 2-BF ET DGRH. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 07 septembre 2026. Nombre de plis reçus : Lot 1 : Quatre (04) Lot 2 : Cinq (05). Lot 3 : Deux (02). Financement : Budget Etat-exercice 2026. Publication de l'avis d'appel d'offres : Revue des marchés N°4475 du 27 /08/2026 Lot 1 : Travaux de réalisation de quatre (04) forages équipés de pompes à motricité Humaine (PMH) dans les aires d'abattages au profit du PRAPS 2-BF	
---	--

N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA	Rang	Observations
		Monnaie (s)	Montant(s) F CFA HTVA	Montant(s) F CFA TTC				
1	OPTION BTP	FCFA	-	15 757 154		16 063 954	1 ^{er}	Conforme Ereur de sommation sur le montant HTVA d'un (1) forage et sur le montant TTC pour quatre (4) forages.
2	YAMFOR & SER	FCFA	12 236 800	-	12 236 800	14 439 424	Non classé	Non conforme Matériel proposé non conforme - Compresseur (7-12 bars) proposé au lieu de Compresseur (minimum 15 bars) demandé - Absence de preuve de la Pompe à boue
3	COTRA/GS	FCFA	-	16 198 096	13 727 200	16 198 096	2 ^{ème}	Conforme
4	SOCIETE HYDRAULIQUE ET BTP	FCFA	18 810 800	-	18 810 800	22 196 744	Non classé	Non conforme Matériel proposé non conforme - Absence de preuve de Servicing complet - Absence de preuve de la Bétonnière
Attributaire :		OPTION BTP pour un montant de Quinze millions sept cent cinquante sept mille cent cinquante-quatre (15 757 154) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours calendaires						
Lot 2 : Réalisation deux (02) Postes d'Eau Autonome (PEA) au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH)								
N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA	Rang	Observations
		Monnaie (s)	Montant(s) F CFA HTVA	Montant(s) F CFA TTC				
1	SOCIO SARL	FCFA	16 780 000	-	16 780 000	19 800 400	1 ^{er}	Conforme
2	OPTION BTP	FCFA	-	20 325 500	17 225 000	20 325 500	2 ^{ème}	Conforme
3	YAMFOR & SER	FCFA	16 650 000	-	16 650 000	19 647 000	Non classé	Non conforme Matériel proposé non conforme - Compresseur (7-12 bars) proposé au lieu de Compresseur (minimum 15 bars) demandé - Absence de preuve de la Pompe à boue
4	GIANT ENGINEERING Sarl	FCFA	15 900 000	17 862 000	15 900 000	17 862 000	Non classé	Non conforme Personnel proposé non conforme - Diplôme de Technicien Supérieur fourni au Diplôme d'Ingénieur des Travaux demandé pour le conducteur des travaux (YANOGO Idrissa) Matériel proposé non conforme - Compresseur pression de service (80 CV qui correspond à environ 10-13 bars) proposé au lieu de Compresseur (minimum 15 bars) demandé -Absence de preuve du compteur d'eau
5	SOCIETE HYDROLIQUE ET BTP	FCFA	19 960 000	-	19 960 000	23 552 800	Non classé	Non conforme Matériel proposé non conforme - Absence de Servicing complet - Absence de preuve de la Bétonnière
Attributaire :		SOCIO SARL pour un montant de seize millions sept cent quatre-vingt mille (16 780 000) francs CFA HTVA pour un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours calendaires						
Lot 3 : Travaux complémentaires dans le cadre de la réhabilitation des stations piscicoles de Séboun dans la région du Nando au profit de la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH).								
N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA	Rang	Observations
		Monnaie (s)	Montant(s) F CFA HTVA	Montant(s) F CFA TTC				
1	ETTF SERVICES	FCFA	-	33 762 508	-	-	-	-
2	CHECI-SARL	FCFA	29 007 525	-	-	-	-	-
Attributaire :		Non attribué pour insuffisance technique du dossier						

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Rectificatif du Quotidien N°4504 – Mercredi 07 octobre 2026, page 15, portant sur le timbre

Appel d'Offres Ouvert National N°2026-027T/MAERAH/SG/DMP portant travaux de construction d'un laboratoire de biotechnologie animale à Samandéni dans la province du Houet, région du Guiriko au profit du PDCVIE-BF.

Service bénéficiaire : CPAMAP - **Date d'ouverture et d'examen des plis reçus :** 31 août 2026

Nombre de plis reçus : Onze (11) plis – **Financement :** PRÊT FAT N°5900150003853 du 26/02/2024

Publication de l'avis d'appel d'offres : Revue des marchés publics ; Quotidien N° N°4456 et 4458 du 31 juillet 2026 et 04 août 2026

Publication des Avis d'appel d'offres et Révisé des marchés publics : Quotidien N° 1450 et 1451 du 01 juillet 2020 et 04 août 2020								
N° pli	Soumissionnaires	Prix de l'offre (Lu publiquement)			Montant corrigé HTVA FCFA	Montant corrigé TTC FCFA	Rang	Observations
		Monnaie (s)	Montant (s) F CFA HTVA	Montant (s) F CFA TTC				
Budget prévisionnel : 216 000 000 FCFA HT-HD Moyenne des offres : 181 383 159 FCFA HTVA								
Montant seuil des offres anormalement basses : 171 830 274 FCFA HTVA Marge de tolérance de 5% : 163 238 760 FCFA HTVA								
1	Groupeement Bassibiri SARL/ASDT	FCFA	174 771 310	-	174 771 310	206 230 146	1 ^{er}	RAS
2	SAS GROUP	FCFA	195 000 000	230 100 000	195 000 000		3 ^{eme}	RAS

3	COGEA INTERNATIONAL SA	FCFA	-	237 495 656	225 262 505	Non classé	Non conforme Erreur de sommation au sous-total 6.2 (vannerie et accessoires : 110 000 au lieu de 3 765 000) et non facturation des items du point X (aménagement extérieur du laboratoire). La correction entraine une hausse de 23 995 000 FCFA HTVA soit un taux de variation de 11.92%. Écartée pour montant hors enveloppe
4	TOP-BATI SARL	FCFA	160 111 940	-	160 111 940	Non classé	Non conforme Personnel Electricien N°2 : expérience globale insuffisante (4 ans 3 mois au lieu de 5 ans demandés) Matériel : • Propose deux camions benne grue au lieu de camion benne demandé • Propose un camion plateau au lieu d'une fourgonnette de transport demandé. IC 5.1 Critère de qualification point 5 et 6
5	H2S SERVICES	FCFA	160 466 400	-	160 826 400	Non classé	Non conforme erreur de sommation au sous-total 6.5 des divers de la plomberie. La correction entraine une hausse de 360 000 FCFA HTVA soit un taux de variation de 0.22% de l'offre financière. L'offre est déclarée anormalement basse
6	Groupeement Entreprise Pouloungo et Entreprise SOSAKAF SARL	FCFA	164 842 980	194 614 716	164 842 980	Non classé	Non conforme Personnel : • Electricien N°1 : diplôme de BAC +2 (DUT en génie électrique) fourni au lieu d'un diplôme de BAC +5 demandé • Plombier N° 1 et 2 : diplôme de CQP fourni au lieu de CAP demandé Matériel : • propose un compacteur manuel au lieu d'un compacteur rouleau lisse demandé. IC 5.1 Critère de qualification point 5 et 6
7	Groupeement UB SARL/ SEAI SARL	FCFA	185 522 935	218 917 063	185 522 935	Non classé	Non conforme Personnel • Plombier N° 1 et 2 : diplôme de CQP fourni au lieu de CAP demandé Garantie de soumission : non-respect du modèle de la garantie de soumission (suppression de l'avant dernier paragraphe du modèle de garantie du DAO). IC 5.1 Critère de qualification point 5
8	Groupeement YNAKA EQUIPEMENT/SOGE TRA SA	FCFA	-	209 204 536	-	Non classé	Non conforme Personnel : • Conducteur des travaux N°2 : diplôme de BAC +2 (DUT en génie civil) fourni au lieu d'un diplôme de BAC +3 demandé. Matériel : • Capacité de la bétonnière non précisée • Compacteur rouleau lisse non proposé • Tronçonneuse non proposée • capacité du groupe électrogène non précisée • Propose une chaine de 20 m au lieu de 50 m demandée. IC 5.1 Critère de qualification point 5 et 6
9	E.CA.SF « DADY IMMO » SARL	FCFA	-	209 255 229	177 334 940	2 ^{eme}	Conforme
10	Groupeement FAGUEMAF/ESIBF SARL	FCFA	198 983 145	234 800 111	198 983 145	Non classé	Non conforme Le chef de file du groupeement a moins de 60% du chiffre d'affaires

							requis conformément au point 2.2 des critères de qualification
11	Groupeement GCF/BABS GROUP	FCFA	-	202 988 013	-	Non classé	Non conforme Personnel : Plombier N° 1 et 2 : diplôme de CQP fourni au lieu de CAP demandé Garantie de soumission : non-respect du modèle de la garantie de soumission (suppression de l'avant dernier paragraphe du modèle de garantie du DAO). IC 5.1 Critère de qualification point 5
Attributaire:		Groupeement Bassibiri SARL/ASDT pour un montant de cent soixante-quatorze millions sept cent soixante-onze mille trois cent dix (174 771 310) francs CFA HT-HD soit deux cent six millions deux cent trente mille cent quarante-six (206 230 146) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Demande de Prix N°2026-01/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026 pour les travaux de stabilisation des berges de la rivière KOU pour la protection des sources de captages au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques					
Financement ANABH, Exercice 2026 (GIZ). Date de publication de l'avis : Quotidien N°4487 du Lundi 14 Septembre 2026					
Convocation de la CAM : Lettre N°2026-0001/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 18/09/2026					
Date d'ouverture des plis : Lundi 21 septembre 2026. Date de délibération : Jeudi 24 septembre 2026. Nombre de plis reçus : Deux (02)					
Travaux de stabilisation des berges de la rivière KOU pour la protection des sources de captages au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques. Budget prévisionnel : 20 000 000 FCFA TTC.					
Borne supérieure : 22 824 050 FCFA TTC. Borne inférieure : 16 869 950 FCFA TTC. Seuil de tolérance : 16 026 453 FCFA TTC					
Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL		19 470 000		19 470 000	Conforme : 1 ^{er}
AFRICA BUILDER AND TRADING		19 765 000		19 765 000	Conforme : 2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE	ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant de Seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA HTVA soit dix-neuf millions quatre cent soixante-dix mille (19 470 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Demande de Prix N°2026-02/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026 pour les travaux de réalisation d'un piézomètre multi profondeur pour le suivi de la ressource en eau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques. <u>Financement</u> ANABH, Exercice 2026 (GIZ)					
Date de publication de l'avis : Quotidien N°4487 du Lundi 14 Septembre 2026					
Convocation de la CAM : Lettre N°2026-0002/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 18/09/2026					
Date d'ouverture des plis : Mercredi 23 septembre 2026. Date de délibération : Jeudi 24 septembre 2026. Nombre de plis reçus : Un (01)					
Travaux de réalisation d'un piézomètre multi profondeur pour le suivi de la ressource en eau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques. Budget prévisionnel : 13 000 000 FCFA TTC					
Borne supérieure : 14 818 670 FCFA TTC. Borne inférieure : 10 952 930 FCFA TTC. Seuil de tolérance : 10 405 284 FCFA TTC					
Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
YAMBA FORAGE ET SERVICE	10 775 000		10 775 000	12 714 500	Conforme : 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	YAMBA FORAGE ET SERVICE pour un montant de dix millions sept cent soixante-quinze mille (10 775 000) francs CFA HTVA soit douze millions sept cent quatorze mille cinq cents (12 714 500) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Demande de Prix N°2026-03/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026 pour les travaux de raccordement, de confection et de pose de château d'eau et équipements connexes du siège de l'ANABH au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques Financement ANABH, Exercice 2026 (CFE) . Date de publication de l'avis : Quotidien N°4487 du Lundi 14 Septembre 2026 Convocation de la CAM : Lettre N°2026-0003/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 18/09/2026 Date d'ouverture des plis : Mercredi 23 septembre 2026. Date de délibération : Vendredi 25 septembre 2026. Nombre de plis recus : Dix (10). Travaux de raccordement, de confection et de pose de château d'eau et équipements connexes du siège de l'ANABH au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques. Budget prévisionnel : 35 000 000 FCFA TTC Borne supérieure : 37 022 936 FCFA TTC. Borne inférieure : 27 364 779 FCFA TTC. Seuil de tolérance : 25 996 540 FCFA TTC.					
Soumissionnaire	Montants lus FCFA		Montants corrigés FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
CAMF	23 135 600	27 300 008	23 135 600	27 300 008	Conforme : 3 ^{ème}
ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL		27 753 600	23 520 000	27 753 600	Conforme : 4 ^{ème}
SOLAF SARL	24 090 000		24 090 000	28 426 200	Non Conforme : Absence de mise à disposition du matériel (Camion benne 8 m3 minimum 5234 E5 03 ; Camion-citerne de 1000 litres minimum 7003 F1 03 ; Véhicule de liaison pick up 1140 D1 03; les deux Motocyclette 100 cc au moins (6061 4DG 03 et 8344 2DK 03) et Camion grue 10 tonnes minimum 9923 F7 03)
NEWTECH CONSTRUCTION ET SERVICE	25 925 000		25 925 000	30 591 500	Conforme : 7 ^{ème}
WK'S SERVICES	24 940 000		24 940 000	29 429 200	Conforme : 6 ^{ème}
SO.FA.B.E	22 035 000		22 035 000	26 001 300	Non Conforme : Les diplômes des deux chefs de chantier MBAINDIGUISSEM Dingamkounda et HINIMBI Isaac sont des BAC +2 (Technicien supérieur en génie civil : Option BTP) au lieu de BAC+3 demandés dans le dossier ; Absence de mise à disposition de la moto 5708 1DG 03 au non de QUEDRAOGO Adama
AFRICAN BUILDER AND TRADING		27 027 900	22 905 000	27 027 900	Non Conforme : La Facture N°070/FELJASS&MASSON/ Burkina du 20/12/2018 fournie pour le Manomètre, la bétonnière et Caisse à outi

					de plomberie est au non de GERICO-BTP SARL) et il n'existe pas de preuve de possession ou de mise à disposition du matériel.
ENTREPRISE YAKNABA SOULEYMANE ET FRERES	22 580 000	26 644 400	22 580 000	26 644 400	Conforme : 2 ^{ème}
YAMBA FORAGE ET SERVICE	23 660 000		23 910 000	28 213 800	Conforme : 5 ^{ème} (correction effectuée pour omission de l'item IV.4, la variation correspondante est de 1,06%)
MOUMOUNI GLOBAL BUSINESS	22 000 000		22 000 000	25 960 000	Conforme : 1 ^{er} (Offre anormalement basse (Borne inférieure : 27 364 779 FCFA) et en dessous du seuil de tolérance qui est de 25 996 540 FCFA
ATTRIBUTAIRE	ENTREPRISE YAKNABA SOULEYMANE ET FRERES pour un montant de Vingt-deux millions cinq cent quatre-vingt mille (22 580 000) francs CFA HTVA soit Vingt-six millions six cent quarante-quatre mille quatre cents (26 644 400) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Demande de Prix N°2026-04/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 09/09/2026 pour extraction, destruction et transport des plantes aquatiques envahissantes dans des retenues d'eau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques. Financement ANABH, Exercice 2026 (CFE) Date de publication de l'avis : Quotidien N°4487 du Lundi 14 Septembre 2026 Convocation de la CAM : Lettre N°2026-0004/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 18/09/2026 Date d'ouverture des plis : Mercredi 23 septembre 2026. Date de délibération : Jeudi 24 septembre 2026. Nombre de plis reçus : Un (01).									
Lot 1 : Extraction des plantes aquatiques envahissantes au niveau du barrage de Dourou Budget prévisionnel : 25 000 000 FCFA TTC									
Soumissionnaire	Montants lus FCFA				Montants corrigés FCFA				Observations
	Minimum HTVA	Minimum TTC	Maximum HTVA	Maximum TTC	Minimum HTVA	Minimum TTC	Maximum HTVA	Maximum TTC	
ATTRIBUTAIRE	Marché Infructueux pour Absence d'offre soumise								
Lot 2 : Arrachage, destruction et transport des plantes aquatiques envahissantes dans les retenues d'eau de Ouagadougou. Budget prévisionnel : 15 000 000 FCFA TTC. Borne supérieure : 17 213 028 FCFA TTC Borne inférieure : 12 722 673 FCFA TTC. Seuil de tolérance : 12 086 539 FCFA TTC									
Soumissionnaire	Montants lus FCFA				Montants corrigés FCFA				Observations
	Minimum HTVA	Minimum TTC	Maximum HTVA	Maximum TTC	Minimum HTVA	Minimum TTC	Maximum HTVA	Maximum TTC	
ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL		9 067 710	-	14 919 625		9 067 710	-	14 919 625	Conforme : 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	ENTREPRISE AZ BUSINESS INTERNATIONAL pour un montant minimum de sept millions six cent quatre-vingt-quatre mille cinq cents (7 684 500) francs CFA HTVA soit neuf millions soixante-sept mille sept cent dix (9 067 710) francs CFA TTC et un montant maximum de douze millions six cent quarante-trois mille sept cent cinquante (12 643 750) francs CFA HTVA, soit quatorze millions neuf cent dix-neuf mille six cent vingt-cinq (14 919 625) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quinze (15) jours par commande								

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE L'EST

Demande de prix N°2026-01/REST/PKMD/CFTR/M /SG/PRCP du 17/08/2026 pour l'acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de la commune. **Financement** : MEBAPLN/Budget Communal, gestion 2026. **Référence quotidien N°4478 du Mardi 01 septembre 2026**

Référence de la convocation C.C.A.M : Lettre N°2026- 03/REST/PKMD/CFTR/M/SG/PRCP du 07/09/2026.

Date de dépouillement : Jeudi 10 septembre 2026. Nombre de plis reçus : lot unique : 07. Nombre de plis ouvert : lot unique : 07

Lot unique : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de la commune.

Lot unique : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de la commune.						
Soumissionnaire	Montant lu en FCFA		Montant Corrigé en FCFA		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : Acquisition de fournitures scolaires au profit des écoles de la CEB de la commune. Montant prévisionnel (E) : 17 108 574 FCFA TTC ; P = 13 585 746 FCFA ; M= 0,6E+0,4P= 15 699 443 FCFA Les offres en TTC inférieures à 0,85 M = 13 344 527 FCFA sont déclarées anormalement basses ; Seuil de tolérance en TTC (5%) = 12 677 301 FCFA						
PROLIB EQUIPEMENT AFRIQUE	11 224 700	12 806 882	11 224 700	12 806 882	Conforme. Bordereau de prix non respecté. Offre anormalement basse mais est dans la limite du seuil de tolérance.	2 ^{ème}
PLANETE SERVICE	11 715 000	13 349 400	11 715 000	13 349 400	Conforme.	4 ^{ème}
DÉCLIC TRADING SARL	12 201 100	13 980 778	12 201 100	13 980 778	Conforme.	5 ^e
YEMPABOU DE LA KOMONDJARI SARL	11 622 500		11 622 500		Conforme. Offre anormalement basse mais est dans la limite du seuil de tolérance.	1 ^{er}
YENTANDI SERVICE	11 542 200	13 117 956	11 542 200	13 117 956	Conforme	3 ^e
ESONEF SARL	14 484 000		14 484 000		Conforme.	7 ^e
EKBOUF	12 081 850		12 081 850		Conforme.	6 ^e

Attributaire :

Lot unique : YEMPABOU DE LA KOMONDJARI SARL pour un montant de **onze million six cent vingt-deux mille cinq cent (11 622 500) francs** CFA en Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) avec un délai d'exécution de vingt (20) jours et un délai de validité des offres de soixante-dix (70) jour.

Cette attribution fait suite à la confirmation de prix par l'attributaire provisoire dans sa correspondance en date du 29 septembre 2026 en application l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics. En tout état de cause, la garantie de bonne exécution de YEMPABOU DE LA KOMONDJARI SARL sera fixée à trente (30%) pourcent du prix de base du marché augmenté ou démunie le cas échéant des avenants.

REGION DE LIPTAKO

DEMANDE DE PRIX N° 2026-03/RSHL/PYHG/CMSL/M/CCAM pour l'acquisition de kits et matériels pour métier au profit des PDI de Mansila ;

FINANCEMENT : budget communal, gestion 2026. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : 31 août 2026

PUBLICATION DE L'AVIS : 4471 du Vendredi 21/08/2026. **NOMBRE DE PLIS REÇUS** : 15. Nombre de plis reçus en retard : 00

Soumissionnaires	Montant HTVA		Montant TTC		Observations	Rang
	lu	corrigé	lu	corrigé		
Enterprise Dicko et Frères	30 346 500	2 9646 300	35 808 870	34 982 634	Conforme : Différence entre les montants en lettre et en chiffre sur les items suivants : Item 20 : deux cent au lieu de 2000; Item 33: cent cinquante au lieu de 150 000; Item 55: trois cent au lieu de 3 000 Ce qui entraine une baisse de sept cent mille deux cent (700 200)	5 ^e
TID	25 418 500	25 418 500			Non Conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
SODIKAD	25 050 500	25 050 500	29 559 590	29 559 590	Non Conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
LBH	27 796 800	27 796 800	32 800 224	32 800 224	Conforme	3 ^e
Group ZMS	26 661 250	26 661 250	31 460 275	31 460 275	Conforme :	1 ^{er}

					Offre anormalement basse dans le seuil de tolérance, avec confirmation des prix. La garantie de bonne exécution de 30%.	
DSH GLOBAL	25 850 000	25 850 000			Non Conforme : Absence de reçu d'achat de dossier	Non classé
EDEDICO Sarl	27 028 500	27 028 500			Non Conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
IMA TECHNOLOGIES	25 499 100 HT	25 499 100			Non Conforme : Absence de Bordereau des prix unitaires	Non classé
NOUR VISION	28 404 400	28 404 400	33 517 192	33 517 192	Conforme	4 ^e
SAHEL FUTURISTE BATAL	28 676 500	28 676 500			Non Conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
BELKO AGENCE	31 812 500	31 812 500			Conforme	7 ^e
YENTANDI DERVICES	26 712 000	26 712 000	31 520 160	31 520 160	Conforme : Offre anormalement basse dans le seuil de tolérance, avec confirmation des prix. Augmentation de la garantie de bonne exécution de 30%.	2 ^e
ESH	29 954 500	29 954 500			Non Conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
Z FAHISS	28 106 800	28 106 800			Non Conforme : Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance	Non classé
Etablissement Diabouga et Frères	30 737 500	30 557 500			Conforme : Offre anormalement basse dans le seuil de tolérance, avec confirmation des prix. Augmentation de la garantie de bonne exécution de 30%. Différence entre le montant en lettre et celui en chiffre : Item 39 : deux mille au lieu 20 000 Ce qui entraîne une baisse de cent quatre-vingt mille (180 000)	6 ^e

Attributaire : **GROUPE ZMS** pour un montant de **trente et un millions quatre cent soixante mille deux cent soixante-quinze (31 460 275) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DE NANDO

Demande de prix N°2026-01/RNDO/PBLK/CPL/PRCP du 08 Septembre 2026 relatif à des travaux de construction de bâtiments à usage commercial dans la Commune de Pella : **Financement** : Fonds transférés du Fonds propre +FMDL+ ADCT, gestion 2026
Publication : Revue des Marchés Publics N°4494 du mercredi 23 septembre 2026. **Nombre de soumissionnaires** : quatorze (14)
Date d'ouverture et de délibération : vendredi 02 octobre 2026
Référence de la convocation de la CCAM : Lettre N° 2026-01/RCOS/PBLK/CPLL/PRM du 25/09/2026.

Lot 1 : Construction de vingt (20) hangars au marché de Pella

Soumissionnaire	Montant proposé HTVA	Montant proposé TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
E= 11 168 584 HTVA ; Moyenne pondérée = 9 225 960 HTVA, seuil anormalement basse =8 832 804 HTVA ; seuil de tolérance = 8 391 164 HTVA.						
GROUPE GOLF SARL	9 244 300	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE ROC SARL	9 274 750	-	-	-	4 ^{ème}	Conforme
FACOBAT SARL	9 145 850	10 792 103	-	-	1 ^{er}	Conforme
GEC-TRA SARL	8 888 690	10 488 654	-	-	-	Non Conforme : Absence de l'attestation de travail du Soudeur.
ETS WEND KOUNI SERVICE & COMMERCE	9 265 940	-	-	-	3 ^{ème}	Non conforme

La Commission Communale d'Attribution des Marchés aux termes de leurs travaux a proposé l'entreprise **FACOBAT SARL** attributaire provisoire du Dossier de Demande de Prix N°2026-01/RNDO/PBLK/CPLL/PRCP du 08 Septembre 2026 relative à la construction de vingt (20) hangars au marché de Pella (Lot 1) pour un montant de, **Neuf millions cent quarante-cinq mille huit cent cinquante (9 145 850) francs CFA HTVA** soit dix millions sept cent quatre-vingt-douze mille cent trois (10 792 103) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 2 : Construction de dix (10) boutiques de rue à la gare routière de Pella

Soumissionnaire	Montant proposé HTVA	Montant proposé TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
E= 12 780 766 HTVA ; Moyenne pondérée = 10 604 818 HTVA, seuil anormalement basse =10 123 828 HTVA; seuil de tolérance = 9 617 637 HTVA.						
ENTREPRISE ROC SARL	9 976 962	-	-	-	2 ^{ème}	CONFORME
FACOBAT SARL	11 145 010	13 151 112	-	-	3 ^{ème}	CONFORME
GEC-TRA SARL	11 428 310	13 485 406	-	-	4 ^{ème}	CONFORME
ETS WEND KOUNI SERVICE & COMMERCE	9 868 992	-	-	-	1 ^{er}	CONFORME

La Commission Communale d'Attribution des Marchés aux termes de leurs travaux a proposé l'entreprise **ETS WEND KOUNI SERVICE & COMMERCE** attributaire provisoire du Dossier de Demande de Prix N°2026-01/RNDO/PBLK/CPLL/PRM du 08 Septembre 2026 relative à la construction de dix (10) boutiques de rue à la gare routière de Pella (Lot 2) pour un montant de **Neuf millions huit cent soixante-huit mille neuf cent quatre-vingt-douze (9 868 992) francs FCFA HTVA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

Lot 3 : Construction d'un restaurant à la gare routière de Pella plus deux latrines à deux postes dont une à la gare et une à la Mairie de Pella

Soumissionnaire	Montant proposé HTVA	Montant proposé TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
E= 15 598 143 HTVA ; Moyenne pondérée = 12 045 269 HTVA, seuil anormalement basse = 12 050 445 HTVA; seuil de tolérance = 11 447 923 HTVA.						
GROUPE GOLF SARL	13 298 958	-	13 941 558	-	-	Conforme : Une erreur de sommation au niveau du sous total II (3 891 830 au lieu de 3 249 230) ce qui fait augmenter l'offre de 642 600 francs CFA HTVA soit 4.6%
ENTREPRISE ROC SARL	11 951 105	-	-	-	-	CONFORME
FACOBAT SARL	11 958 215	14 110 694	-	-	-	CONFORME
GEC-TRA SARL	11 825 500	13 954 090	-	-	-	CONFORME
ETS WEND KOUNI SERVICE & COMMERCE	10 549 965	-	-	-	-	Non conforme : Offre anormalement Basse

La Commission Communale d'Attribution des Marchés aux termes de leurs travaux a proposé l'entreprise **GEC-TRA SARL** attributaire provisoire du Dossier de Demande de Prix N°2026-01/RNDO/PBLK/CPPL/PRCP du 08 septembre 2026 relative à la **Construction d'un restaurant à la gare routière de Pella plus deux latrines à deux postes dont une à la gare et une à la Mairie de Pella (Lot 3)** pour un montant de **Onze millions huit cent vingt-cinq mille cinq cent (11 825 500) francs CFA HTVA** soit treize millions neuf cent cinquante-quatre mille quatre-vingt-dix (13 954 090) francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.

COMMUNE DE POA

Demande de prix n°2026-002/C.POA/M.POA/PRCP du 10 août 2026 pour les travaux transformation d'un forage à haut débit en PEA dans la commune de Poa. FINANCEMENT : Budget Communal, gestion 2026/ Fonds propre + MEA.

Publication de l'avis dans la revue des marchés publics N° 4478 du mardi 01 Septembre 2026, page n°35

Date de dépouillement : 10 Septembre 2026. **Nombre de plis reçus :** six (06). **Date de délibération :** 14 Septembre 2026

Lot unique : Travaux de transformation d'un forage à haut débit en PEA dans la commune de Poa

E=11 840 065 FCFA ;

P=9 450 384 FCFA ;

M=10 884 193 FCFA ;

0,85M=9 251 564 FCFA ;

La nouvelle offre anormalement basse, en application de la marge de tolérance de 5% est de **ST=8 788 986 FCFA ; 1,15M= 12 516 821 FCFA**

N°	Soumissionnaires	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	REAL SERVICES INTERNATIONAL	7 400 000	-	7 400 000	-	Offre anormalement basse en dessous du seuil de tolérance NON CONFORME	Non classé
2	KGPRES S.A.R. L	7 469 000	-	7 469 000	-	CONFORME	1 ^{er}
3	E.SA. KA	8 435 000	9 953 300	8 435 000	9 953 300	CONFORME	3 ^{ème}
4	S.G.C.B.F	8 750 000	10 325 000	8 750 000	10 325 000	CONFORME	4 ^{ème}
5	SUCCESSION BUSINESS	7 915 000	9 339 700	7 915 000	9 339 700	Pièces administratives (ASF, CNSS, AJE, DRTSS, RCCM, CNF) non fournis jusqu'à la fin des travaux de la commission malgré la lettre n°2026-02/C.POA/PRCP du 10/09/2026 reçue NON CONFORME	Non classé
6	ASSET SARL	7 990 000	-	7 990 000	-	CONFORME	2 ^{ème}

Attributaire : KGPRES SARL pour un montant de : sept millions quatre cent soixante-neuf mille (7 469 000) francs CFA HTVA avec une augmentation de la garantie de bonne exécution de 40% et un délai d'exécution de trente (30) jours

REGION DU SOUROU

DEMANDE DE PRIX N° 2026-001 /RSRU/PKSN/CR-BRS /CCAM relatif aux travaux de construction du Bâtiment de l'Etat civil de la commune Bourasso. Financement : BUDGET COMMUNAL. Publication de l'avis : Quotidien N°4496 du vendredi 25 Septembre 2026. Nombre de plis reçus : 02

Convocation de la CCAM n° 2026-004/RSRU/PKSN/CR-BRS /PRCP DU 28 Aout 2026.

Date d'ouverture des plis : 05/10/2026. **Montant prévisionnel : 23 523 862 TTC**

LOT UNIQUE : Travaux de construction du Bâtiment de l'Etat civil de la commune Bourasso

N	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	2 S SOLID SERVICE	19 872 834	23 449 944	-	-	1 ^{er}	Conforme
2	E.NAB	19 915 244	23 499 988	-	-	2 ^{ème}	Conforme
ATTRIBUTAIRE		2 S SOLID SERVICE pour un montant de vingt-trois millions quatre cent quarante-neuf mille neuf cent quarante-quatre (23 449 944) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

DEMANDE DE PRIX 2026-03/R.SRU/PKSN/CR.DKUY/ M / SG /CCAM DU 06 août 2026 pour les travaux de réalisation d'un mini AEP dans le village de Nèrèko (lot 3), commune de dokuy Financement : Ressources transférées MAERAH

Revue des marchés N° 4489 du vendredi 16/09/2026 ; Date de dépouillement : 25/ 09/2026 ;

Convocation de la CCAM N°2026-02/RSRU/PKSN/CR.DKUY/M/SG/CCAM du 21/09/2026. Nombre de plis reçus : 2 plis

Lot 3 : travaux de réalisation d'un mini AEP dans le village de Nèrèko

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		RANG	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
BAT.PRO.SERVICE. BLESSING Sarl	18 025 000	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
Géniale Grande Entreprise Sarl	17 980 000	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	Géniale Grande Entreprise Sarl pour un montant de dix-sept millions neuf cent quatre-vingt mille (17 980 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

COMMUNE DE ZINIARE

DEMANDE DE PRIX N°2026-009/CZNR/M/CAB/SCP DU 17/06/2026 relatif à la construction de boutiques de rues au profit de la commune de Ziniaré.

Financement : Budget communal, Gestion 2026 ; **Publication de l'avis :** Revue des marchés publics n°4481 vendredi 04 septembre 2026 ;

Convocation : N°2026-010/CZNR/M/CAB/SCP du 07/09/2026 ; **Date du dépouillement :** lundi 14 septembre 2026 ;

Nombre de lots : un (01) ; **Nombre de plis reçus :** cinq (05)

Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
LOT UNIQUE : CONSTRUCTION DE BOUTIQUES DE RUES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE ZINIARE						
SALIM 2K GROUP SARL	26 960 000	31 812 800	25 266 520	29 814 494	-	Non conforme Erreur de sommation au total général : 25 266 520 au lieu de 26 960 000 Offre estimée anormalement basse en application de l'article 115 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024
MILLENIUM TRAVAUX PUBLICS	29 236 575	34 499 159	-	-	3 ^{ème}	Conforme
ENTREPRISE NIINAANGO SARL	32 499 130	38 348 973	31 301 750	36 936 065	4 ^{ème}	Conforme Erreur de sommation à l'item 2 : 1 075 230 au lieu de 1 673 920
WEND-N-TOIN SERVICES SARL	28 314 290	33 410 862	-	-	2 ^{ème}	Conforme
AXELLE FASO	27 206 840	32 104 071	-	-	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	AXELLE FASO pour un montant de vingt-sept millions deux cent six mille huit cent quarante (27 206 840) francs CFA HTVA et trente-deux millions cent quatre mille soixante-onze (32 104 071) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					



APPELS D'OFFRES

DES MINISTRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

Fournitures et Services courants

MINISTRE DES SERVITEURS DU PEUPLE

Acquisition et l'installation de licences et renouvellement de licences au profit du Ministère des Serviteurs du Peuple

Avis de demande de prix
N°2026-006/MSP /SG/DMP du 1^{er} octobre 2026
Financement : Budget Etat, Exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés (PPM), Exercice 2026 du Ministère des Serviteurs du Peuple.

1. Le Ministère des Serviteurs du Peuple dispose des fonds sur le budget de l'Etat, afin de financer le renforcement du dispositif organisationnel des examens et concours de la Direction des Systèmes d'informations (DSI) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique en matière informatique, Domaine 5 catégorie unique**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quatre-vingt-deux millions deux cent trois mille trois cent quatre-vingt-neuf (82 203 389) FCFA HTVA soit quatre-vingt-dix-sept millions (97 000 000) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée : **sans objet**
5. Les acquisitions sont en lot unique : **acquisition et installation de licences et renouvellement de licences au profit du Ministère des Serviteurs du Peuple.**
6. Le délai de livraison est de : **trente (30) jours.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au **secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère des Serviteurs du Peuple**, Numéro de téléphone : **51 86 46 46** et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Direction des Marchés publics, 6^e étage de l'immeuble R+7, sise côté sud de la Banque Agricole du Faso (BADF) au projet ZACA, rue du commerce 4.42, Secteur n° 5 de 8 heure à 16 heures les jours ouvrables.**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Marchés Publics du MSP ; 6^e étage de l'immeuble R+7, sise côté sud de la Banque Agricole du Faso (BADF) au projet ZACA, rue du commerce 4.42, Secteur n° 5**, Numéro de téléphone : **51 86 46 46** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à la **régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DGCMEF), Avenue de l'indépendance/Ouagadougou**
9. Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Direction des Marchés Publics du MSP ; 6^e étage de l'immeuble R+7, sise côté sud de la Banque Agricole du Faso (BADF) au projet ZACA, rue du commerce 4.42, Secteur n° 5**, Numéro de téléphone : **51 86 46 46**, le **19/10/2026 à 9heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Gislain MILLOGO

AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COMMUNAUTAIRE

Confection de gadgets et d'imprimés publicitaires complémentaires au profit de l'APEC

Demande de prix à commandes
N° :2026-005/PF/CAB/APEC/DG/PRM
Financement : Budget de l'APEC, Gestion 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés, Gestion 2026 de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC).

1. L'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer son fonctionnement, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) FCFA HTVA** soit **onze millions (11 000 000) FCFA TTC**.
 4. Les acquisitions se composent en lot unique comme suit : **confection de gadgets et d'imprimés publicitaires complémentaires au profit de l'APEC**.
 5. Le délai d'exécution est de : **trente (30) jours par commande**.
 6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'APEC, sise au 3^{ème} étage porte n°1 de l'immeuble de l'ex- Haut Conseil du Dialogue Social abritant la Direction Générale de l'APEC situé derrière la Direction Générale des Douanes à Ouaga 2000. **BP 510 Ouagadougou KOSYAM 100 10**, Tel : (+226) 25 41 05 12. **Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables, de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi**.
 7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés sise au 3^{ème} étage de l'immeuble de l'ex- Haut Conseil du Dialogue Social abritant la Direction Générale de l'APEC situé derrière la Direction Générale des Douanes à Ouaga 2000, porte n°01, et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs** au service de la comptabilité de l'APEC, sise au 3^{ème} étage porte n°7, tél : (+226) 25 41 05 12, **tous les jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi**.
 8. Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent vingt-cinq mille (325 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés de l'APEC, sise au 3^{ème} étage porte n°1 de l'immeuble de l'ex- Haut Conseil du Dialogue Social situé derrière la Direction Générale des Douanes à Ouaga 2000, au plus tard le **19/10/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
 10. L'Administration se réserve le droit de ne donner suite à tout ou à une partie de la présente demande de prix.

**La Personne Responsable des Marchés,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Pouswindé Hénoc SIBONE

MINISTERE DE LA SANTE

Acquisition de six (06) bacs à ordures pour camion lève conteneur au profit des établissements de santé

Avis de demande de prix
N° 0039MS/SG/DMP du 02-10-2026...Octobre 2026
Financement : Budget du PSSR II, gestion 2026

Montant prévisionnel : Vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (**22 881 356**) Francs CFA HTVA, soit Vingt-sept millions (**27 000 000**) de Francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite l'adoption du Plan de Passation des Marchés par le Programme santé sexuelle et Reproductive phase II (PSSR II)

1 Le Ministère de santé a obtenu des fonds de la Fondation Susan Thompson Buffet, afin de financer le Programme santé sexuelle et Reproductive phase II (PSSR II) et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (*préciser le type d'agrément le cas échéant*) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22 881 356) FCFA HTVA, soit vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC.**

4 La présente demande de prix est réservée aux : *sans objet.*

5 Les acquisitions se décomposent en *lot unique.*

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours.

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de : Avenue Kumda Yooré ; Porte n°133 ; Ouagadougou ; Code postal : 03 BP 7009 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso.

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à (**secrétariat de la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé sis, Avenue Kumda Yooré ; Porte n° 133 ; 03 BP 7009 Ouagadougou 03; Burkina Faso**) et moyennant paiement d'un montant non remboursable **cinquante mille (50 000) francs CFA** auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers, Téléphone : 50.32.47.74/75. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres, présentées en un original et trois (03) copies conformément aux Données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs CFA, devront parvenir à la Direction des marchés publics du Ministère de la Santé, Avenue Kumda Yooré, porte n° 133, 03 BP 7009 Ouagadougou 03, Burkina Faso, au plus tard le **19/10/2026 à 09 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis aura lieu le **19/10/2026 à 09 heures 00 mn TU**, en présence des représentants des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics/pi

Kouka Désiré Sosthène ZONGO

**CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES
MEDICAUX (CAMEG)**

Acquisition de palettes bois rouge au profit de la CAMEG

Avis de demande de prix
N°2026-09/CAMEG/DG/DMP du 28/09/2026
Acquisition de palettes en bois rouge au profit de la CAMEG
Source de financement du marché : Budget CAMEG 2026
Montant prévisionnel : 27 000 000 FCFA HTVA soit 31 860 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés adopté de la **Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG)**

La **Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG)** dispose de fonds sur son budget, afin de financer **l'acquisition de palettes bois rouge au profit de la CAMEG**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel total du marché est de **vingt-sept millions (27 000 000) FCFA HTVA soit trente-un millions huit cent soixante mille (31 860 000) FCFA TTC**.

La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.

Les acquisitions se décomposent en *deux lots* répartis comme suit : **lot unique**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : **14 jours**.

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **Secrétariat DMP, 2ème étage du bâtiment principal du siège de la CAMEG, ZAD, Ouaga**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat DMP, 2ème étage du bâtiment principal du siège de la CAMEG, ZAD, Ouaga** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la **Caisse principal de la CAMEG, sise au R+1 du bâtiment principal du siège de la CAMEG, ZAD, Ouaga**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une garantie financière d'un montant neuf cent mille (900 000) devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **Secrétariat du Directeur des Marchés Publics sis au siège de la CAMEG, Bâtiment 01, 2ème étage, OUAGADOUGOU, ZAD, Tel : 70 53 89 30** avant le **19/10/2026 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Sidiki Ahmed OUATTARA

**CENTRALE D'ACHAT DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES ET DES CONSOMMABLES
MEDICAUX (CAMEG)**

Acquisition de matériel de stockage pharmaceutique au profit de la CAMEG

Avis de demande de prix
N°2026-10/CAMEG/DG/DMP du 29/09/2026
Financement : Budget CAMEG, Exercice 2026
Montant prévisionnel : 83 700 000 FCFA HTVA soit 98 766 000 FCFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés adopté de la **Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG)**.

La **Centrale d'Achat des Médicaments Essentiels Génériques et des Consommables Médicaux (CAMEG)** dispose de fonds sur son budget, afin de financer **l'acquisition de matériel de stockage pharmaceutique**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales **disposant de l'agrément technique A3 exclusivement pour la fourniture, l'installation, la mise en service et la maintenance de dispositifs médicaux** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel total du marché est de **quatre-vingt-dix millions sept cent soixante-six mille (98 766 000) FCFA TTC soit quatre-vingt-trois millions sept cent mille (83 700 000) FCFA HTVA**.

La présente demande de prix est réservée aux *entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire*.

Les acquisitions se décomposent en *lot unique* répartis.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : **75 jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **Secrétariat DMP, 2ème étage du bâtiment principal du siège de la CAMEG, ZAD, Ouaga**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat DMP, 2ème étage du bâtiment principal du siège de la CAMEG, ZAD, Ouaga** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA, à la **Caisse principale de la CAMEG, sise au R+1 du bâtiment principal du siège de la CAMEG, ZAD, Ouaga**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme **d'une garantie financière d'un montant deux millions (2 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : **Secrétariat du Directeur des Marchés Publics sis au siège de la CAMEG, Bâtiment 01, 2ème étage, OUAGADOUGOU, ZAD, Tel : 70 53 89 30** avant le **19/10/2026 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Oula Sidiki Ahmed OUATTARA

BURKINA SUUDU BAWDE

Acquisition et installation de divers logiciels au profit de BURKINA SUUDU BAWDE (BSB)

Avis de demande de prix
N°2026-018/MESFPT/SG/BSB/DG/PRCP
Financement : Budget de Burkina Suudu Bawdè, Exercice 2026

Montant prévisionnel : Vingt-neuf millions cent quarante-quatre mille neuf cent cinquante-trois **(29 144 953)** francs CFA HTVA et de Trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille quarante-quatre **(34 391 044)** francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés Burkina Suudu Bawdè (BSB), exercice

1. Burkina Suudu Bawdè (BSB), dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition et installation de divers logiciels, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix **Vingt-neuf millions cent quarante-quatre mille neuf cent cinquante-trois (29 144 953) francs CFA HTVA et de Trente-quatre millions trois cent quatre-vingt-onze mille quarante-quatre (34 391 044) francs CFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux petites ou moyennes entreprises.
5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique.
6. Le délai d'exécution n'excèdera pas **trente (30) jours**.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la commande publique. Tél : (226) 25 30 18 76 01, BP 6181 Ouagadougou 01. au bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya, du lundi au jeudi de 7h30mn à 16h00mn et le vendredi de 7h30mn à 16h30mn.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : Agence Comptable de Burkina Suudu sise à la direction général de BSB à Ouagadougou 01. au bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya. La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **Sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA** devra parvenir ou être remises à l'adresse : bureaux de la Personne Responsable de la commande publique. Tél : (226) 25 30 18 76 01, BP 6181 Ouagadougou 01. au bâtiment ex CEFPO situé entre le Rond-Point des Nations Unis et la Banque UBA, 01 BP : 6181 Ouagadougou 01, 1504 Avenue Dimdolosom Secteur 05, Dapoya au plus tard le **19/10/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés.

Idrissa ZONGO

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

**livraison de pause-café et de pause déjeuner au profit des directions centrales du MESFPT
(marché à commandes)**

Avis de demande de prix
N°2026-033/MEBAPLN/SG/DMP du 30/09/2026
Financement : Budget CAST-FSDEB, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la livraison de pause-café et de pause déjeuner au profit des directions centrales du MESFPT (marché à commandes)**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, dispose de fonds sur le budget CAST-FSDEB, afin de financer le programme 126 CAST-FSDEB et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le montant prévisionnel de la présente demande est de :
Minimum HTVA : vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cents (24 997 500) FCFA soit
Minimum TTC : vingt-neuf millions quatre cent quatre-vingt-dix-sept mille cinquante (29 497 050) francs CFA TTC
Maximum HTVA : quarante-huit millions six cent quatre-vingt mille (48 680 000) FCFA soit
Maximum TTC : cinquante-trois millions cinq cent quarante-huit mille (53 548 000) francs CFA TTC
NB : l'offre anormalement basse sera calculée sur le montant minimum et sur le montant maximum.

4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires.

5. Les acquisitions se composent en lot unique comme suit : **la livraison de pause-café et de pause déjeuner au profit des directions centrales du MESFPT (marché à commandes)**

6. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours par commande.

7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.

8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million deux cent mille (1 200 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR**, avant le **19/10/2026, à 9 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

**Location de salles pour diverses activités des directions centrales du MESFPT
(marché à commandes)**

Avis de demande de prix
N°2026-034/MEBAPLN/SG/DMP du 30/09/2026
Financement : Budget CAST-FSDEB, exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **la location de salles pour diverses activités des directions centrales du MESFPT (marché à commandes)** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, dispose de fonds sur le budget CAST-FSDEB, afin de financer le programme 126 CAST-FSDEB et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande est de :
Minimum HTVA : onze millions huit cent cinq mille (11 805 000) FCFA soit
Minimum TTC : treize millions neuf cent vingt-neuf mille neuf cents (13 929 900) francs CFA
Maximum HTVA : vingt millions neuf cent mille (20 900 000) FCFA soit
Maximum TTC : vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-dix mille (22 990 000) francs CFA
NB : l'offre anormalement basse sera calculée sur le montant minimum et sur le montant maximum.
 4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires.
 5. Les acquisitions se composent en lot unique comme suit : **la location de salles pour diverses activités des directions centrales du MESFPT (marché à commandes)**.
 6. Le délai d'exécution est de quatorze (14) jours par commande.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussé de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **cinq cents mille (500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR**, avant le **19/10/2026, à 9 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES**

Acquisition de consommables informatiques au profit des directions centrales du MESFPT

Demande de prix
N° 2026-035/MEBAPLN/SG/DMP du 01/10/2026
Financement : Budget CAST-FSDEB, Exercice 2026

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé, exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de consommables informatiques au profit des directions centrales du MESFPT** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dispose de fonds sur le CAST-FSDEB, afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales disposant de ***l'Agrément en matière informatique Domaine 1 catégorie A au moins*** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **soixante-quatre millions cent cinquante mille sept cent vingt-neuf (64 150 729) de francs CFA HTVA et Soixante-quinze millions six cent quatre-vingt-dix-sept huit cent soixante (75 697 860) de francs CFA TTC.**
3. La présente demande de prix est réservée aux *entreprises burkinabè et communautaires*.
4. Les acquisitions se composent en *lot unique*.
5. Le délai d'exécution est de : **vingt-un (21) jours.**
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussé de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84.
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR Tél : (226) 25-33-54-84** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis à l'Avenue de l'EUROPE au rez de chaussée de l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, avant le 19/10/2026, à 9 heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

Acquisition et déploiement de la version 2 du Chatbot institutionnel basé sur l'IA au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.

Avis de demande de prix
N° 2026-10/MESRI /SG/UV-BF/P/PRCP
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026
Autorité contractante : Université Virtuelle du Burkina Faso
Demande de prix n° 2026-10/MESRI/SG/UV-BF/P/PRCP du 07/10/2026

Le montant prévisionnel HTVA de vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) francs CFA soit un montant prévisionnel TTC de trente millions (30 000 000) francs CFA.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026 de l'Université Virtuelle du Burkina Faso.

1. L'Université Virtuelle du Burkina Faso dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition et déploiement de la version 2 du Chatbot institutionnel basé sur l'IA**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (disposant d'un **agrément en matière informatique Domaine 1, Catégorie C**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, et en règle vis-à-vis de l'administration.
 3. Le montant prévisionnel HTVA de **vingt-cinq millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (25 423 728) francs CFA** soit un montant prévisionnel TTC de **trente millions (30 000 000) francs CFA**.
 4. La présente demande de prix est réservée aux : **néant**
 5. Les acquisitions se décomposent en un lot unique : **Acquisition et déploiement de la version 2 du Chatbot institutionnel basé sur l'IA au profit de l'Université Virtuelle du Burkina Faso**
 6. Le délai d'exécution est de : soixante (60) jours.
 7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis au **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 02 20 31 31/73 59 35 16.
 8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique sis au **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF**, Ouagadougou, BP 64 Ouagadougou Cité AN II, Burkina Faso. Numéro de téléphone : 02 20 31 31/73 59 35 16 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) CFA à la Trésorerie de l'UV-BF, à la même adresse**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
 9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable de la commande publique, **Boulevard Mouammar Kadhafi Ouaga 2000, 1er étage de l'immeuble de l'UV-BF, avant le 19/10/2026 à 9 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Sibiri Franck Emmanuel OUEDRAOGO

MINISTRE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

Acquisition de matériels techniques pour géologues

Avis de demande de prix
N°2026-011/MEMC/SG/DMP du 1^{er} /10/2026
Financement : Fonds d'équipement, exercice 2026

Montant prévisionnel : cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) francs CFA HTVA soit soixante millions (60 000 000) francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans *eBurkindi* du 03 juillet 2026.

1 Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition de matériels techniques pour géologues**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cent cinquante-huit (50 847 458) francs CFA HTVA soit soixante millions (60 000 000) francs CFA TTC

4 Les acquisitions se décomposent en **lot unique : acquisition de matériels techniques pour géologues**.

5 Le délai d'exécution est de : Quarante-cinq jours (45) jours.

6 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52**

7 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

8 Les offres présentées en un **original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au **Secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52**, avant le **19/10/2026 à 09 heure**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés**

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition et installation de Photocopieurs

Avis de demande de prix

N°2026-012/MEMC/SG/DMP du 07/10/2026

Financement : Fonds d'équipement, exercice 2026

Montant prévisionnel : Seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA soit Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans *eBurkindi* du 03 juillet 2026.

1. Le Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **l'acquisition et l'installation de photocopieurs**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA soit Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.**
4. Les acquisitions se décomposent en **lot unique : Acquisition et installation de Photocopieurs.**
5. Le délai d'exécution est de : trente (30) jours.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52**
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA**, auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) sis au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un **original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de cinq cent mille **(500 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au **Secrétariat de la DMP du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Carrières, sis au BUMIGEB route de Fada 01 BP 644 - Ouagadougou 01 - Burkina Faso Tél. : (00226) 25 40 86 52**, avant le **19/10/2026 à 09 heure**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics,

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés**

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix

N°2026-06/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 01/10/2026

Financement : *Budget ANABH, Exercice 2026 CFE*

Montant prévisionnel : Dix-sept millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (17 372 881) francs CFA HTVA soit Vingt millions cinq cent mille (20 500 000) francs CFA TTC

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
- 2- L'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) dispose de fonds sur ces ressources propres (CFE) afin de financer son programme d'activité et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
- 3- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration ;
- 4- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **dix-sept millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (17 372 881) francs CFA HTVA soit Vingt millions cinq cent mille (20 500 000) francs CFA TTC** ;
- 5- Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 ;
- 7- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat

- 8- Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **19/10/2026 à 09h 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

- 9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE

Conseiller en Etude et Analyse Financière

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Acquisition de supports de sensibilisation et de communication (IEC) au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix

N°2026-07/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 01/10/2026

Financement : *Budget ANABH, Exercice 2026 CFE*

Montant prévisionnel : Douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA

soit quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
- 2- L'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) dispose de fonds sur ces ressources propres (CFE) afin de financer son programme d'activité et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
- 3- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration ;
- 4- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12 711 864) francs CFA HTVA** soit **quinze millions (15 000 000) francs CFA TTC** ;
- 5- Le délai de livraison est de quarante-cinq (45) jours
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 ;
- 7- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH).

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat

- 8- Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises dans les locaux de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **19/10/2026 à 09h 00**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat

- 9- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante-dix (70) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE

Conseiller en Etude et Analyse Financière

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la Direction Générale du Conseil à l'Orientation universitaire et des Bourses (DGC OB)

Appel d'Offres Ouvert Accéléré

N°2026- 006/MESRI/SG/DMP du 18/09/ 2026

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, exercice 2026
2. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de **financer les travaux de construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la DGC OB** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est **quatre cent vingt-trois millions sept cent vingt-huit mille huit cent quatorze (423 428 814) F CFA HTVA soit cinq cent millions (500 000 000) F CFA TTC**
4. Le présent appel d'offres est réservé *aux moyennes entreprises*.
5. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **construction d'un bâtiment R+2 pour le siège de la DGC OB** avec un délai d'exécution de **Quinze (15) mois**.
6. Les acquisitions se décomposent en lot unique.
7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat de la Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **secrétariat de la Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06, de 07h30mn à 12h30 mn et de 13h 00mn à 16h00mn..**
9. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable **deux cent cinquante mille (250 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **Direction Générale du Contrôle et des Engagements Financiers (DG-CMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01, Tél. : (226) 25 32 47 75 /25 32 46 12**. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise main à main
11. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE, 03 BP 7130 Ouagadougou 03, Tél 00226 25 48 01 04 ou 70 67 01 06** au plus tard le **22/10/2026 à 9heures 00 minute** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **dix millions (10 000 000) en FCFA**.
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **22/10/2026 à 9heures 00 minute** à l'adresse suivante : **Salle de réunion Direction des marchés publics du MESRI sis au 2ème étage de l'Immeuble TSR/GTI à Koulouba, Avenue HOUARI BOUMEDIENNE**

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Bassissama Viviane KABORE/QUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Chevalier de l'OIPA/CAMES

Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Acquisition de logiciels de conception et de gestion de routes au profit de la Direction Générale des Infrastructures de Transport

Avis de demande de prix
N°2026-016/MCP/SG/DMP/SMF-PC du 02-10-2026
Financement : Banque Ouest Africain de Développement (BOAD)
Montant prévisionnel : 78 000 000 francs CFA HTVA soit 92 040 000 francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'Avis Général de Passation de Marchés (AGPM) paru dans le Quotidien des Marchés publics n°2617 du 15 juillet 2019.

1 Le Gouvernement du Burkina Faso représenté par le Ministère de la Construction de la Patrie et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le projet de construction et de bitumage du boulevard des Tansoba entre l'intersection avec la RN03 et l'échangeur du nord (Rocade Nord) à Ouagadougou au Burkina Faso, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour **l'acquisition de logiciels de conception et de gestion de routes au profit de la Direction Générale des Infrastructures de Transport.**

2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées avec au moins un **agrément technique** **Domaine 1 matière informatique** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3 Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est **soixante-dix-huit mille (78 000 000) F CFA TVA** soit **quatre-vingt-douze millions quarante mille (92 040 000) F CFA TTC.**

4 La présente demande de prix est réservée : sans objet.

5 Les acquisitions se décomposent en lot unique.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6 Le délai d'exécution est de : **quarante-cinq (45) jours.**

7 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage** Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 - BURKINA FASO

8 Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage** Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 - BURKINA FASO et moyennant paiement d'un montant non remboursable **cinquante (50 000) F CFA** à la **Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DGCMEF) 01 BP 6444 Ouagadougou 01 – Tél. (226) 25 32 47 75 – 25 32 46 12.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9 Les offres présentées en un original et **trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant (*La garantie de soumission est : deux millions cinq cent mille (2 500 000) F CFA*) devront parvenir ou être remises à l'adresse **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage** Tél. : (226) 25 32 64 77 / 25 32 49 18 – Fax : (226) 25 32 49 26 - BURKINA FASO, avant le **19/10/2026, à 9h 30 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10 Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Hamidou OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre de Mérite de l'économie et des Finances

**AGENCE DE CONSEIL ET DE MAÎTRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE EN BATIMENT
ET AMÉNAGEMENT URBAIN**

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) MURS DE CLOTURE A LONYASSO, CEBNF DE DAFRA ET
AU SECTEUR 31 DE BOBO -DIOULASSO**

AVIS DEMANDE DE PRIX
N°2026-001/ACOMOD-B/DG/DPM DU 28 SEPTEMBRE 2026

Montant prévisionnel global des trois (03) lots : 94 449 589 francs CFA HTVA et 111 450 515 francs CFA TTC

1. L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) a obtenu des fonds du Projet de mobilité et de développement urbain des villes secondaires (PMDUVS) afin de financer les travaux de construction de trois (03) murs de clôture à Lonyasso, de Dafra et au secteur 31 de Bobo -Dioulasso et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : Vingt- millions deux cent soixante-quatorze mille neuf cent huit (20 274 908) francs CFA HTVA soit vingt-trois millions neuf cent vingt-quatre mille trois cent quatre-vingt-onze (23 924 391) francs CFA TTC ;
Lot 2 : Trente-sept millions neuf cent soixante-deux mille huit cent soixante-dix-neuf (37 962 879) francs CFA HTVA, soit quarante-quatre millions sept cent quatre-vingt-seize mille cent quatre-vingt-dix-huit (44 796 198) francs CFA TTC ;
Lot 3 : Trente-six millions deux cent onze mille huit cent deux (36 211 802) francs CFA HTVA, soit quarante-deux millions sept cent vingt-neuf mille neuf cent vingt-six (42 729 926) francs CFA.
3. La présente demande de prix est réservée aux entreprises disposant d'au moins de l'agrément technique de la **Catégorie B1** en cours de validité du Ministère de la Construction de la Patrie. Voir le DPAO pour les informations détaillées
4. L'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain du Burkina Faso (ACOMOD-BURKINA) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de construction de trois (03) murs de clôture à Lonyasso, de Dafra et au secteur 31 de Bobo -Dioulasso avec un délai d'exécution de deux (02) mois pour chacun des lots;**
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM)** de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Boîte postale : B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – BF. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou – Burkina Faso du lundi au vendredi de 7h 30mn à 16h 30mn TU.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour chacun des lots 1 ; 2 et 3** à l'adresse mentionnée ci-après : comptabilité de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD), **B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 Ouagadougou – Burkina Faso. Email : acomodb@gmail.com. Sise Avenue de l'Europe Ouagadougou, 2^{ème} étage.** La méthode de paiement sera l'espèce.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés (DPM) de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au R+1 de l'agence, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07 au plus tard le 19 octobre 2026 à 9 heures 00 mn TU en un (1) original, deux (02) copies et les fichiers Excel des devis ainsi que les originaux des offres scannées dans une clé USB.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **700 000 FCFA pour le lot 1 ; 1 200 000 FCFA pour chacun des lots 2 et 3, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible].**
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19 octobre 2026 à 9 heures 00 mn TU dans la salle de réunion de l'Agence de Conseil et de Maîtrise d'Ouvrage Délégée en bâtiment et aménagement urbain (ACOMOD-BURKINA) Sise au RDC, B.P 632 Ouagadougou CMS 10 011 OUAGADOUGOU, Tél : (+226) 25 40 79 07.**

**Le DIRECTEUR GENERAL,
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Zézouma SANON
Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

**PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE ET DE LA RÉSILIENCE DU SYSTÈME DE SANTÉ
(PRPRSS)
COMMUNIQUE**

Acquisition de rubans pour l'impression des cartes au profit de la CNAMU

Demande de cotations n°2026-007/MS/SG/PRPRSS/UGP/SPM du 21 septembre 2026
Référence STEP : BF-PRPRSS-571394-GO-RFQ

Le Coordonnateur du PRPRSS informe les fournisseurs et le public de l'annulation de la demande de cotations n°2026-007/MS/SG/PRPRSS/UGP/SPM du 21 septembre 2026, relative à l'acquisition de rubans pour l'impression des cartes au profit de la CNAMU. L'avis correspondant a été publié dans le Quotidien des marchés publics n°4499 du mercredi 30 septembre 2026, à la page 39.

Cette annulation intervient parce que l'imprimante destinée à la production des cartes n'a pas encore été acquise. Le choix des rubans dépendant du modèle d'imprimante, leur acquisition à ce stade présenterait un risque d'incompatibilité avec le matériel qui sera retenu.

Le besoin en rubans sera réexaminé après l'acquisition de l'imprimante.

Le PRPRSS remercie les fournisseurs de l'intérêt porté à cette consultation et leur présente ses excuses pour les désagréments occasionnés.

Le Coordonnateur du PRPRSS

Wasso Wenceslas KOITA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

COMMUNIQUE

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique, porte à la connaissance des soumissionnaires, à la demande de prix N°2026-00016/MESFPT/SG/DMP du 1^{er}/09/2026 pour l'acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien et de consommables informatiques au profit de la DGEG, que les résultats parus dans le quotidien des marchés publics N° 4500 du 1^{er}/09/2026 sont annulés pour des raisons d'ordre technique.

Ladite annulation concerne le lot 2 « **Acquisition de consommables informatiques au profit de la DGEG** ».

Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Zakarya SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre du Mérite

MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES

COMMUNIQUE

**DEMANDE DE PRIX N°2026 - 010 / MEMC/SG/DMP DU 22/09/2026 POUR L'ACQUISITION DE DRONE ET ACCESSOIRES AU PROFIT DU
MINISTERE DE L'ENERGIE, DES MINES ET DES CARRIERES**

Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, informe les éventuels candidats intéressés par l'avis de la demande de prix ci-dessus référé et publié dans la revue n°4499 du mercredi 30 septembre 2026 à la page 42 que la procédure **est annulée pour des insuffisances techniques du dossier**.

Par ailleurs, **les quittances d'achats du dossier annulé restent valables pour le même dossier qui sera relancé dans les plus brefs délais**. Il s'excuse d'avance pour les éventuels désagréments que cette situation pourrait occasionner.

*Le Directeur des marchés publics
Président de la commission d'attribution des marchés*

Alain Florent YELEMOU
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DES KOULSE

Acquisition de matériels et outillage médical au profit du CSPS de Mogodin

Avis de demande de prix
N° 2026- 008/RKLS/PBAM/CKGS/PRCP du 22 septembre 2026
Financement : Budget communal (Fonds PREGOLS) Gestion : 2026
COMMUNE DE KONGOUSSI
LOT unique : 21 186 441 HTVA et 25 000 000 TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés révisé N°2 de la commune de Kongoussi, année 2026

1. La commune de Kongoussi dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer des acquisitions de matériels et outillage médicaux au profit du CSPS de Mogodin et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées en A3 minimum, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : Lot unique, vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) F CFA HTVA et vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA TTC
4. La présente demande de prix ne fait pas l'objet de réservation
5. Les acquisitions se décomposent en : Lot unique : Acquisition de matériels et outillage médical au profit du CSPS de Mogodin.
6. Le délai d'exécution est de : quarante-cinq (45) jours
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la mairie de Kongoussi tel : 70147586 tous les jours ouvrables de 07 heures 30mn à 12h 30 mn et de 13h 00mn à 16h 00mn.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de la mairie de Mané et moyennant paiement d'un montant non remboursable trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie provinciale du Bam. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
9. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de sept cent mille (700 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de Kongoussi avant le **19/10/2026, à 09heures 00mn** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Vincent de Paul OUEDRAOGO
T.S. en Maîtrise d'Ouvrages Publics

Réalisation des travaux de construction et d'extension d'infrastructures communales**Avis d'Appel d'Offre Ouvert (AAOO)****N° : 2026-01/RBNK/PBL/CPUR/M/PRCP**

Montant prévisionnel TTC et HTVA : cent cinquante-huit millions quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-huit **(158 094 868) francs CFA TTC** et cent trente-trois millions neuf cent soixante-dix-huit mille sept cent deux **(133 978 702) HTVA**.

Lot1 : soixante un millions sept cent mille (61 700 000) TTC et cinquante-deux millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (52 288 136) francs CFA HTVA

Lot2 : quarante-sept millions cinq cent mille (47 500 000) francs CFA TTC et quarante millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (40 254 237) francs CFA HTVA

Lot3 : vingt-huit millions quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-huit (28 094 868) francs CFA TTC et vingt-trois millions huit cent neuf mille deux cent dix (23 809 210) francs CFA HTVA

Lot4 : vingt millions huit cent mille (20 800 000) francs CFA TTC et dix-sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (17 627 119) francs CFA HTVA.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés de la commune de Poura le 12 juin 2026. La commune de Poura lance cet appel d'offre ouvert pour la réalisation des travaux de construction et d'extension d'infrastructures communales. Les travaux sont répartis en quatre (04) lots.
2. La commune de Poura a obtenu/a sollicité des fonds propres, et du budget du PREGOLS afin de financer ce présent appel d'offre.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est : **cent cinquante-huit millions quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-huit (158 094 868) francs CFA TTC**.
Lot 1 : soixante un millions sept cent mille (61 700 000) francs CFA TTC et cinquante-deux millions deux cent quatre-vingt-huit mille cent trente-six (52 288 136) francs CFA HTVA
Lot 2 : quarante-sept millions cinq cent mille (47 500 000) francs CFA TTC et quarante millions deux cent cinquante-quatre mille deux cent trente-sept (40 254 237) francs CFA HTVA
Lot 3 : vingt-huit millions quatre-vingt-quatorze mille huit cent soixante-huit (28 094 868) francs CFA TTC et vingt-trois millions huit cent neuf mille deux cent dix (23 809 210) francs CFA HTVA
Lot 4 : vingt millions huit cent mille (20 800 000) francs CFA TTC et dix-sept millions six cent vingt-sept mille cent dix-neuf (17 627 119) francs CFA HTVA.
4. Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou groupements d'entreprises qualifiées régulièrement installés et en règle vis-à-vis de l'administration burkinabè.
5. La mairie de Poura sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : la réalisation des travaux de construction et d'extension d'infrastructures communales avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
6. Les travaux se décomposent en quatre lots répartis comme suit :
Lot 1 : travaux de construction de six (06) logements administratifs à but commercial comprenant un logement, une cuisine externe, une douche, une latrine, un mur de clôture avec portail et les aménagements connexes dans la commune de Poura.
Lot 2 : travaux de construction de deux (02) blocs de cinq (05) magasins ainsi que deux (02) blocs de latrines à deux (02) postes dans la commune de Poura.
Lot 3 : travaux de construction de quatre (04) blocs de cinq (05) boutiques de rue dans la commune de Poura.
Lot 4 : travaux d'extension de l'auberge communal comprenant la construction de cinq (05) chambres d'un appâtâmes, le carrelage des cinq (05) anciennes chambres et l'installation d'un polytank avec ses équipements.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

7. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Poura et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **74 40 94 77** ou passer **au bureau de la PRCP tous les jours ouvrable de 7 heures 30 à 16 heures**.
9. Les exigences en matière de qualifications sont :
- avoir un agrément technique en bâtiment en cours de validité, adapté à la catégorie des travaux : B3 ou B4
 - avoir une situation fiscale régulière
 - avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS
 - une inscription au RCCM et IFU
 - de références de travaux similaires
 - une capacité financière suffisante
 - de la disponibilité du personnel clé et du matériel requis
- Voir le DPAO pour les informations détaillées.
10. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Poura contre paiement d'une somme non remboursable **à la Trésorerie Départementale de Fara. La méthode de paiement sera en espèce.**
- Lot1 : soixante-quinze mille (75 000) FCFA,**
- Lot2 : cinquante mille (50 000) FCFA,**
- Lot3 : cinquante mille (50 000) FCFA,**
- Lot4 : cinquante mille (50 000) FCFA**
- Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par remise du dossier physique main à main.
11. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offre devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Poura au plus tard le **06/11/2026 à 09heures 00 minute TU**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie¹ ou d'une garantie financière d'un montant de :
- Lot 1 : un million huit cent cinquante un mille (1 851 000) francs CFA.**
- Lot 2 : un million quatre cent vingt-cinq- mille (1 425 000) francs CFA,**
- Lot 3 : huit cent quarante-deux mille huit cent (842 800) francs CFA ;**
- Lot4 : six cent vingt-quatre mille (624 000) francs CFA**
13. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
14. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis au plus tard le **06/11/2026 à 9 heures 30mn** à la salle de réunion de la Mairie de Poura.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Abdoul Karim OUEDRAOGO

REGION DU DJÔRÔ

Travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'un mur de clôture plus mât et d'un parking couvert à huit (08) véhicules à la DRFS-DJÔRÔ

Rectificatif du Quotidien N°4504 – Mercredi 07 octobre 2026, page 91, portant sur la date de remise des offres et d'ouverture des offres

Avis de demande de prix
N° : 2026---02-----/MATM/RDJR/GVT/SG/CRAM
Financement : Budget Etat/Gestion 2026

Montant prévisionnel : cent un millions quatre cent trente-quatre mille sept cent soixante-dix-huit (101 434 778) Francs CFA HTVA et de cent dix-neuf millions six cent quatre-vingt-treize mille trente-neuf (119 693 039) Francs CFA TTC

1. Cet avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de la **Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô**.
2. La **Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô** dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les **Travaux de construction d'un bâtiment administratif, d'un mur de clôture plus mât et d'un parking couvert à huit (08) véhicules au profit de la Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :

Lot unique : construction d'un bâtiment administratif, d'un mur de clôture plus mât et d'un parking couvert à 8 véhicules au profit de la **Direction Régionale de la Famille du Djôrô** : cent un millions quatre cent trente-quatre mille sept cent soixante-dix-huit (101 434 778) Francs CFA HTVA et de cent dix-neuf millions six cent quatre-vingt-treize mille trente-neuf (119 693 039) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabé et communautaires ou en groupement entre entreprises communautaires et non communautaires, titulaire d'un agrément technique **B2 minimum**.
5. La **Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : *les travaux de construction d'un bâtiment administratif, de construction d'un mur de clôture plus mât et de la construction d'un parking couvert à huit (08) véhicules au sein de la Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô avec un délai d'exécution de soixante(60) jours*.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô** avec Camarade BARRY Seydou seydoubarry156@gmail.com et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après **dans le bureau de la Personne Responsable de la commande publique de la Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô**: du lundi au jeudi de 7h 30 mn à 12h30 mn et de 13h à 16h TU et vendredi de 7h 30 mn à 12h30mn et de 13h30 à 16h 30 mn TU.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA à l'adresse mentionnée ci-après **auprès de la trésorerie régionale du Djôrô/Gaoua**
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après La **Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô** au plus tard le **16/10/2026 à 9 heures 00**, en un (1) original et deux (2) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **trois millions (3 000 000) Francs CFA**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis aura lieu le **16/10/2026 à 9 heures 00** à l'adresse suivante : **Direction Régionale de la Famille et de la Solidarité du Djôrô**

Siaka BARRO
Administrateur Civil
Officier de l'Ordre de l'Étalon

COMMUNE DE NANORO

Travaux de réparation et de fixation du portail d'entrée principale de la mairie de Nanoro, de réfection de la salle de réunion et équipements + construction d'un hapatam reliant la salle de réunion au bâtiment administratif, de réalisation d'une fourrière à Soum, d'électrification solaire des CSPS de Dacissé, Godo et deux (02) bâtiments à la mairie de Nanoro et de confection et pose de balises pour la délimitation du cimetière de Nanoro centre.

Avis de demande de prix
N°2026-004/RNDO/PBLK/CNNR/M/SG/PRCP
Financement : FMDL + ADCT + FP, gestion 2026

Montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : lot 01, lot 02, lot3, lot4 et lot5 : Trente-neuf millions huit cent quarante-deux mille neuf cent dix-neuf (39 842 919) francs CFA HTVA et Quarante-sept millions quatorze mille six cent quarante-quatre (47 014 644) francs CFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé, gestion 2026 de la commune de Nanoro, publié par affichage en date du 18 juillet 2026.
2. La commune de Nanoro dispose des ressources sur le budget communal afin de financer les travaux de réparation et de fixation du portail d'entrée principale de la mairie de Nanoro, de réfection de la salle de réunion et équipements + construction d'un hapatam reliant la salle de réunion au bâtiment administratif, de réalisation d'une fourrière à Soum, d'électrification solaire des CSPS de Dacissé, Godo et deux (02) bâtiments à la mairie de Nanoro et de confection et pose de balises pour la délimitation du cimetière de Nanoro centre et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

Lot1 : Un million huit cent mille huit cent quatre-vingt-onze (1 800 891) FCFA HTVA et deux millions cent vingt-cinq mille cinquante un (2 125 051) FCFA TTC.

Lot2 : Seize millions trois cent quatre-vingt-quatre mille deux cent trente-deux (16 384 232) FCFA HTVA et dix-neuf millions trois cent trente-trois mille trois cent quatre-vingt-quatorze (19 333 394) FCFA TTC.

Lot 3 : Cinq millions neuf cent trente-deux mille deux cent trois (5 932 203) FCFA HTVA et sept millions (7 000 000) FCFA TTC.

Lot 4 : Quatorze millions quatre cent quatre-vingt-onze mille cinq cent vingt-cinq (14 491 525) FCFA HTVA et dix-sept millions cent mille (17 100 000) FCFA TTC.

Lot 5 : Un million deux cent trente-quatre mille soixante-six (1 234 066) FCFA HTVA et un million quatre cent cinquante-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf (1 456 199) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée : « *sans objet* ».
5. La commune de Nanoro sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 1: Travaux de réparation et de fixation du portail d'entrée principale de la mairie de Nanoro avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** ;

Lot 2: Refection de la salle de réunion et équipements + construction d'un hapatam reliant la salle de réunion au bâtiment administratif avec un *délai d'exécution de soixante quinze (75) jours* ;

Lot 3: Travaux de réalisation d'une fourrière à Soum avec un délai d'exécution de **trente (30) jours** ;

Lot 4: Travaux d'électrification solaire des CSPS de Dacissé, Godo et deux (02) bâtiments à la mairie de Nanoro avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;

Lot 5: Confection et pose de balises pour la delimitation du cimetière de Nanoro avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Camarade **TAPSOBA Oumar, Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Nanoro** et connaissance des documents du dossier de demande de prix auprès du bureau de la **PRCP**.
Téléphone : 76 80 06 68/78 08 12 37, de 07 heures 30 minute à 12 heures 30 minute et 12 heures 30 minutes à 16 heures 00 minutes.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) FCFA pour le lot1, trente mille (30 000) FCFA pour le lot2, trente mille (30 000) FCFA pour le lot3, trente mille (30 000) FCFA pour le lot4 et dix mille (10 000) FCFA pour le lot5** à l'adresse mentionnée ci-après : la Trésorerie

départementale de Nanoro. La méthode de paiement sera en numéraire. Le Dossier de demande de prix sera remis main à main au service de la **Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Nanoro** sur présentation de la quittance de paiement.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : bureau de la **Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Nanoro** au plus tard le **19/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Soixante-trois mille cinq cents (63 500) FCFA pour le lot1, Cinq cent quatre-vingt mille (580 000) FCFA pour le lot2, Deux cent dix mille (210 000) pour le lot3, Cinq cent treize mille (513 000) FCFA pour le lot4 et Quarante-trois mille (43 000) FCFA pour le lot5.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
- L'actionnariat est détenu à plus de 50% par les jeunes burkinabè, les entreprises dont l'actionnariat est détenu par les personnes vivant avec un handicap ; quant à la nature de la réservation, il convient de préciser qu'en dessous du seuil communautaire et lorsque le marché est financé sur ressources propres de l'Etat, la participation est réservée aux seules entreprises burkinabè et communautaires. S'il y a transfert de technologie, la participation peut être ouverte aux entreprises non communautaires à condition qu'elles viennent en groupement avec les entreprises burkinabè ou communautaires
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09 h 00 mm TU**, à l'adresse suivante : **salle des fêtes de la mairie de Nanoro.**

La Personne Responsable de la Commune Publique

TAPSOBA Oumar
Attaché Administratif

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REGIONAL DE OUAHIGOUYA

COMMUNIQUE

Le Président de la Commission d'attribution des Marchés (CAM) du CHUR de Ouahigouya porte à la connaissance des éventuels soumissionnaires aux demandes de prix N°2026-30 et N°2026-31/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP dont les avis sont publiés aux pages 53 et 54 du quotidien des marchés publics N°4501 du vendredi 02 octobre 2026 qu'au **lieu de :**

5. Le délai d'exécution est de trente (30) jours pour la demande de prix N°2026-30/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 28/09/2026 relative à l'acquisition de consommables d'électricité, de plomberie et de soudure et pour la demande de prix N°2026-31/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 29/09/2026 relative à l'acquisition de compteurs et détecteurs de faux billets au profit du CHUR de Ouahigouya,

lire

5. Le délai d'exécution est de vingt un (21) jours pour la demande de prix N°2026-30/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 28/09/2026 relative à l'acquisition de consommables d'électricité, de plomberie et de soudure et de quinze (15) jours pour la demande de prix N°2026-31/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP du 29/09/2026 relative à l'acquisition de compteurs et détecteurs de faux billets au profit du CHUR de Ouahigouya,

Le reste sans changement.

Par ailleurs le président s'excuse des désagréments que cette situation pourrait occasionner.

W. Claude OUEDRAOGO

Administrateur des hôpitaux et des services de santé

**DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES
ET HALIEUTIQUES DU NAKAMBE**

Travaux de réalisation d'un (01) Poste d'Eau Autonome (PEA) dans la région du Nakambé

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

N° 2026 - 04/MATM/RNKB/GVRNT-TNK/SG /CRAM

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel : Lot unique : Dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) francs CFA Hors TVA
soit vingt et un millions (21 000 000) de francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés validé par la commission régionale de validation du Nakambé.

1. La Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nakambé dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **des travaux de réalisation d'un (01) Poste d'Eau Autonome (PEA) dans la région du Nakambé**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **dix-sept millions sept cent quatre-vingt-seize mille six cent dix (17 796 610) francs CFA Hors TVA** soit **vingt et un millions (21 000 000) de francs CFA TTC**.
3. La présente demande de prix est réservée **« sans objet »**.
4. Le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises, ayant l'agrément technique **U1**, pour la réalisation d'un (01) Poste d'Eau Autonome (PEA) dans la région du Nakambé avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nakambé, **auprès de BOUNDAOGO D. Pascal** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après **« Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nakambé »** tous les jours ouvrables de **08 heures à 16 heures**.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la Trésorerie Régionale du Nakambé. La méthode de paiement sera **en espèces**.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après **« Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques du Nakambé »**, BP 123 Tenkodogo, tél : 24 71 00 66 au plus tard le **19/10/2026 à 9 h 00 mn** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA**.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09 h 00 mn** à l'adresse suivante **« Salle de réunion de la DRAERAH-NKB BP 123 Tenkodogo, tél : 24 71 00 66 »**.

Tasséré NACOULMA

Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Médaillé d'Honneur des Collectivités Locales

COMMUNE DE LOUMBILA**Construction d'un magasin d'une capacité de 100 tonnes au sein de la mairie de Loumbila****Avis de demande de prix****N°2026-06/ROBR/PBTG/CLBL/PRCP du 01 SEPTEMBRE 2026****Financement : Budget communal**

Montant prévisionnel : Vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22 881 356) FCFA HTVA et Vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé n°1 paru dans le tableau d'affichage du 15/06/2026, gestion 2026.

1. La commune de Loumbila dispose des ressources sur fonds propres afin de financer la construction d'un magasin d'une capacité de 100 tonnes au sein de la mairie de Loumbila et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Vingt-deux millions huit cent quatre-vingt-un mille trois cent cinquante-six (22 881 356) FCFA HTVA et Vingt-sept millions (27 000 000) FCFA TTC.
3. La présente demande de prix est réservée **<sans objet>**
4. La commune de Loumbila sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : la construction d'un magasin d'une capacité de 100 tonnes au sein de la mairie de Loumbila avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP); ZONGO Hervé 2ème Jumeau, tél : 78 92 66 08/76 94 65 45 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé à la mairie de Loumbila du lundi au vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA à l'adresse mentionnée ci-après à la trésorerie régionale de Oubri. La méthode de paiement sera en numéraire.
8. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé à la mairie de Loumbila Tél : 76 94 65 45/78 92 66 08 au plus tard le **19/10/2026 à 9h00 TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent mille (800 000) FCFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 14 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09h00 TU** dans la salle de réunion de la Mairie de Loumbila.

La Personne Responsable de la Commande Publique

ZONGO Hervé 2^{ème} Jumeau

COMMUNE DE LOUMBILA

Réhabilitation de six (06) feux tricolores solaires au profit de la commune de Loumbila

Avis de demande de prix
N°2026-05/ROBR/PBTG/CLBL/PRCP
du 01 SEPTEMBRE 2026
Financement : Budget communal

Montant prévisionnel : Dix-neuf millions cent trente un mille trois cent cinquante-six (19 131 356) FCFA HTVA
Vingt-deux millions cinq cent soixante-quinze mille (22 575 000) FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés révisé n°1 paru dans le tableau d'affichage du 15/06/2026, gestion 2026.
2. La commune de Loumbila dispose des ressources sur fonds propres afin de financer la réhabilitation de six (06) feux tricolores solaires au profit de la commune de Loumbila et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Dix-neuf millions cent trente un mille trois cent cinquante-six (19 131 356) FCFA HTVA et Vingt-deux millions cinq cent soixante-quinze mille (22 575 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée « sans objet »
5. La commune de Loumbila sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : la réhabilitation de six (06) feux tricolores solaires au profit de la commune de Loumbila avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP); ZONGO Hervé 2ème Jumeau, tél : 78 92 66 08/76 94 65 45 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-dessus au bureau de la PRCP situé à la mairie de Loumbila du lundi au vendredi de 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de 50 000 FCFA à l'adresse mentionnée ci-après à la trésorerie régionale de Oubri. La méthode de paiement sera en numéraire.
9. Les offres devront être soumises au bureau de la PRCP situé à la mairie de Loumbila Tél : 76 94 65 45/78 92 66 08 au plus tard le **19/10/2026 à 9h00 TU** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de six cent cinquante mille (650 000) FCFA.
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante- dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 14 des IC et au DPDPX.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09h 00 TU** dans la salle de réunion de la Mairie de Loumbila

La Personne Responsable de la Commande Publique

ZONGO Hervé 2ème Jumeau

MAIRIE DE ZINIARE**Réalisation d'un forage en AEPS au CEG de Moutti et la réhabilitation d'une mini AEPS à la Place de la Nation de Ziniaré**

Avis de demande de prix
DPX N°2026-011/CZNR/M/CAB/SCP du 17/06/2026

Montant prévisionnel :

- Lot 1 :** Seize millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit **(16 440 678)** francs CFA HTVA et dix-neuf millions quatre cent mille **(19 400 000)** francs CFA TTC
- Lot 2 :** sept millions sept cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-quatre **(7 748 184)** francs CFA HTVA et neuf millions cent quarante-deux mille huit cent cinquante-sept **(9 142 857)** francs CFA TTC

Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés Publics, gestion 2026 de la commune de Ziniaré.

1. La commune de Ziniaré dispose de fonds sur le budget communal et transfert MEBAPLN, gestion 2026, afin de financer la réalisation d'un forage en AEPS au CEG de Moutti et la réhabilitation d'une mini AEPS à la Place de la Nation de Ziniaré, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de seize millions quatre cent quarante mille six cent soixante-dix-huit (16 440 678) francs CFA HTVA et dix-neuf millions quatre cent mille (19 400 000) francs CFA TTC pour le lot 1 et sept millions sept cent quarante-huit mille cent quatre-vingt-quatre (7 748 184) francs CFA HTVA et neuf millions cent quarante-deux mille huit cent cinquante-sept (9 142 857) francs CFA TTC pour le lot 2.
3. La présente demande de prix est réservée aux entreprises à direction féminine.
4. La commune de Ziniaré sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de la catégorie **U2** au moins et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : la réalisation d'un forage en AEPS au CEG de Moutti et la réhabilitation d'une mini AEPS à la Place de la Nation de Ziniaré avec un délai d'exécution de soixante (60) jours pour chaque lot au cours de l'année 2026.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Ziniaré ; Tel : 76 64 12 70 et prendre connaissance des documents de demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Bureau de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Ziniaré de Lundi à jeudi de 07h30 à 16h00 et le vendredi de 07h30 à 16h30.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 à la trésorerie régionale de Oubri à Ziniaré. La méthode de paiement sera en numéraire.
8. Les offres devront être remises à la personne responsable de la commande publique de la mairie de Ziniaré au plus tard le **19/10/2026** en un (01) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **cinq cent mille (500 000) francs CFA** pour le lot 1 et **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA** pour le lot 2.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09h** à l'adresse suivante : **Salle de réunion de la Mairie de Ziniaré.**

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean Paul KABORE
Administrateur Civil

Chevalier de l'Ordre du Mérite des transports, des Infrastructures, de l'Urbanisme et de l'Habitat

COMMUNE DE ZORGHO

Travaux de réalisation de trois (03) forages positifs au profit de la Commune de Zorgho

Avis de demande de prix

N° : 2026-005/ROBR/PGNZ/CZRG/M/SG/SCP du 11 septembre 2026.

Financement : Budget communal sur ressources propres+ Fonds PREGOLS, gestion 2026

Montant prévisionnel : Seize millions trois cent quatre-vingt-trois mille quatre cent soixante-treize (16 383 473) FCFA HTVA et dix-neuf millions trois cent trente-deux mille cinq cents (19 332 500) F FCFA TTC.

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés paru dans le tableau d'affichage de la mairie du 12 janvier 2026
2. La mairie de Zorgho dispose de ressources propres afin de financer les travaux de réalisation de trois (03) forages positifs au profit de la Commune de Zorgho, et a l'intention d'utiliser ces fonds pour effectuer des paiements au titre dudit Marché.
3. Montant prévisionnel HTVA et TTC :
 - Lot1** : Cinq millions neuf cent dix-sept mille trois cent soixante-douze (5 917 372) FCFA HTVA et six millions neuf cent quatre-vingt-deux mille cinq cents (6 982 500) FCFA TTC, financement PREGOLS, gestion 2026 ;
 - Lot2** : Dix millions quatre cent soixante-six (10 466 101) FCFA HTVA et douze millions trois cent cinquante mille (12 350 000) FCFA TTC, financement Budget Communal sur ressources propres.
4. La présente demande de prix est réservée à : (sans objet)
5. La commune de Zorgho sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique de catégorie Fn1 minimum dans le domaine de l'hydraulique et répondant aux qualifications requises pour exécuter **les travaux de réalisation de trois (03) forages positifs au profit de la Commune de Zorgho avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours par Lot.**
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) de la mairie de Zorgho, Tel : 78 84 39 00 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après ou au Secrétariat de la mairie de Zorgho, aux jours ouvrables entre 7H30 – 12H30 et 13H-16H.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30.000) FCFA pour chaque lot** à l'adresse mentionnée ci-après : Trésorerie provinciale du Ganzourgou (Zorgho). La méthode de paiement sera en espèces.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : au secrétariat de la Mairie de Zorgho au plus tard le **19/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de : **Cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot1 et trois cent cinquante mille (350 000) FCFA pour le lot2.**
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09 heures 00 minute** à l'adresse suivante : salle de réunion de la mairie de Zorgho.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

BAYILI Balélé Cyrille

Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire

REGION DES TANNOUNYAN

Achèvement des Travaux de construction de trois (03) salles de classe équipées à l'école primaire publique « A » et trois (03) salles de classe équipées au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Bérégadougou

Avis de demande de prix

N° : 2026-003/RTNY/PCMO/CBRG/CCAM

Financement : Budget communal (fonds ADCT), gestion 2026

1. Cet Avis de demande de prix fait suite au plan de Passation des Marchés de l'année 2026 de la commune de Bérégadougou en date du 08 juin 2026.
2. La commune de Bérégadougou a obtenu des fonds d'Appui aux Développement des Collectivités Territoriales (fonds ADCT), afin de financer les Travaux de construction de salles de classe au profit de la commune de Bérégadougou, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est : [dix-huit millions cinq cent quatorze mille huit cent quatre-vingt-sept (18 514 887) FCFA HTVA et Vingt-un millions huit cent quarante-sept mille cinq cent soixante-sept (21 847 567) FCFA TTC] ;
4. La commune de Bérégadougou sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises (**agrément B1 couvrant la Région des Tannounyan**) pour l'achèvement des travaux de construction de trois (03) salles de classe équipées à l'école primaire publique « A » et trois (03) salles de classe équipées au Collège d'Enseignement Général (CEG) de Bérégadougou avec un délai d'exécution de soixante (60) jours ;
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations au bureau de la Personne responsable de la commande publique ou appelé sur le numéro **53 22 63 98** du lundi au jeudi de 7h30 à 16h et le vendredi de 7h30 à 16h 30 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA] à la Trésorerie Régionale des Tannounyan à Banfora. La méthode de paiement sera part en espèce.
8. Les offres devront être soumises au bureau de la personne responsable de la commande publique au plus tard le **19/10/2026 à 09 heure 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière conformément à l'arrêté N°2025-0349/MEF/CAB du 28 juillet 2025 portant modalités de constitution de garantie exigées dans les marchés publics au Burkina Faso d'un montant de : six cent cinquante-cinq mille (655 000) F CFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09heure 00 minute** dans la salle des fêtes de la mairie de Bérégadougou

La Personne Responsable de la Commande Publique

**DIRECTION PROVINCIALE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE DE LA GNAGNA**

CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

AVIS DE CONSTITUTION DE LISTE RESTREINTE DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'Etat, exercice 2026, la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire et de la formation professionnelle et technique (DPESFPT) de la Gnagna lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

Nombre de lot	Domaines
I- Fournitures et équipements	
Lot 1	Acquisition de fournitures diverses pour l'organisation des examens du BQP et CQP
II- Travaux	
Lot 2	1-Travaux de réalisation de parking et de pose de carreaux (Agrément dans le domaine exigé) 2- Suivi contrôle des travaux de réalisation de parking et de pose de carreaux

La participation à la présente manifestation est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La DPESFPT Gnagna rappelle les prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de services qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1- une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire et de la formation professionnelle et technique de la Gnagna indiquant le lot et les domaines d'activités du candidat ;**
- 2- une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;**
- 3- une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;**
- 4- une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;**
- 5- une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;**
- 6- les preuves des expériences ou de réalisation.**

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leurs dossiers sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du lot concerné » à la Direction Provinciale de l'Enseignement Secondaire et de la Formation Professionnelle et Technique de la Gnagna. Contact : 75 88 27 17/ 62 97 79 12 au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00.**

Le Directeur Provincial

Tiéwendé Jean BALIMA
Inspecteur de l'Enseignement Secondaire

DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE DU GUIRIKO

Constitution de base de données complémentaires des fournisseurs/ Prestataires à consulter pour les demandes de cotation de la Direction Régionale de la Santé du Guiriko

Avis à manifestation d'intérêt N°2026-02/MS/RGRK/DRS du 07 octobre 2026

Dans le cadre de l'exécution de son budget Etat, gestion 2026 la **Direction Régionale de la santé du Guiriko** souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs /prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations dans le domaine ci-après :

N° de Lot	DOMAINES
	FOURNITURES
Lot 01	Fournitures de vivres pour la nourriture des malades
	EQUIPEMENTS
Lot 01	Matériel et mobilier de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'Administration.

La Direction Régionale de la santé du Guiriko rappelle aux fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée à la Direction Régionale de la santé du Guiriko indiquant le Lot et le domaine d'activité du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément technique, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Une copie du certificat d'immatriculation de l'identifiant financier unique (IFU)
- 7- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « **Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs/prestataires ainsi que la précision du Lot concerné** » au service financier de la Direction Régionale de la santé du Guiriko au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minutes précises.**

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du chef de service financier de la Direction Régionale de la santé du Guiriko. TEL : 53 47 23 12

Le président du comité de sélection

Amadou TRAORE



La célérité dans la transparence